

MASTER DE SPÉCIALISATION EN ÉTUDES DE GENRE

OLIVIER

Angèle

Les résistances à l'intégration du genre dans les pratiques médiatiques et à l'adoption d'une écriture journalistique inclusive Analyse de la réflexion à l'agence Belga autour du genre et de l'écriture inclusive

Mémoire présenté sous la direction de Sarah Sepulchre
Université catholique de Louvain

Je déclare qu'il s'agit d'un travail original et personnel et que toutes les sources référencées ont été indiquées dans leur totalité et ce, quelle que soit leur provenance. Je suis conscient·e que le fait de ne pas citer une source, de ne pas la citer clairement et complètement constitue un plagiat et que le plagiat est considéré comme une faute grave au sein de l'Université. J'ai notamment pris connaissance des risques de sanctions administratives et disciplinaires encourues en cas de plagiat comme prévues dans le *Règlement des études et des examens de l'Université catholique de Louvain* au Chapitre 4, Section 7, article 107 à 114.

Au vu de ce qui précède, je déclare sur l'honneur ne pas avoir commis de plagiat ou toute autre forme de fraude.

Nom, Prénom : OLIVIER Angèle

Date : 5/08/2021

Signature de l'étudiante :

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'A. Olivier', written over a horizontal line.

Remerciements

Je voudrais remercier Sarah Sepulchre, ma promotrice, pour sa disponibilité, ses conseils avisés et nos discussions toujours enrichissantes.

Merci également à Morgane, mon alliée depuis quelques années maintenant, pour nos discussions féministes enflammées, pour l'écoute de mes frustrations et pour la relecture attentive de tous les travaux qui ont émaillé ce master. Merci aussi à mes relecteurices : Coline, Lisa, Antoine qui ont donné de leur temps pour moi, merci !

Je remercie également chaleureusement tous mes collègues et chefs qui m'ont accordé du temps pour se prêter au jeu compliqué de l'analyse de leurs pratiques. Merci aussi à Camille, Camille, Julie et Julie, qui ont enrichi ma réflexion en m'expliquant le fonctionnement de leurs rédactions. Pour terminer, j'aimerais remercier Antoine, qui a dû subir deux ans de stress lié aux études.

Avertissement

L'entièreté de ce mémoire est rédigée en écriture dite inclusive, mêlant des mots épiciques (utilisés indépendamment du genre, comme « membre »), des constructions telles que « les chercheuses et les chercheurs », des points médians (étudiant·es par exemple) et des néologismes (« auteurices » par exemple). J'adopte également l'accord de proximité, soit l'accord de l'adjectif en fonction du nom le plus proche (les garçons et les filles sont belles, par exemple), et de majorité (en fonction du genre de la majorité des personnes dont je parle).

Je souscris aussi à la vision d'Anne Perraut Soliveres qui défend l'usage du pronom « je » dans l'écriture d'un travail de recherche. « Le 'je' permet de 'recouvrir l'ensemble des actes concernant les intentions d'un chercheur, partie prenante de sa recherche, mais aussi à l'éclairer lui-même sur ses choix heuristiques, ses options épistémologiques, son éthique'.¹ » En assumant ma place, je laisse également sa place à l'autre.

¹ Perraut Soliveres (Anne), « Praticien-chercheur, un nouvel espace de connaissance », in : *Infirmières, le savoir de la nuit*, Presses Universitaires de France, coll. Partage du savoir, 2001, pp. 193-286, URL : <https://www.cairn.info/infirmieres-la-savoir-de-la-nuit--9782130522522.htm>, consulté le 26 décembre 2020.

Table des matières

1. INTRODUCTION	6
2. LE GENRE.....	7
3. REVUE DE LA LITTERATURE	8
3.1. SUR LA PROFESSION DE JOURNALISTE	8
3.2. SUR LE TRAITEMENT MEDIATIQUE	11
3.3. L'ECRITURE INCLUSIVE	13
4. BELGA	21
5. METHODOLOGIE	23
5.1. NAISSANCE DE MA RECHERCHE	23
5.2. UN POSITIONNEMENT DE « PRATICIENNE-CHERCHEUSE ».....	24
5.3. ANALYSE DE MES IMPLICATIONS	26
5.4. LA DESCRIPTION DE MA METHODOLOGIE.....	27
5.5. LES GUIDES D'ENTRETIEN	29
6. LA REFLEXION EDITORIALE DE BELGA SUR LE GENRE	30
6.1. UN CONSTAT UNANIME : L'ABSENCE DE REFLEXION.....	30
6.2. UNE COUVERTURE PROBLEMATIQUE ?.....	33
6.3. DRAME FAMILIAL OU FEMINICIDE ?	34
6.4. LES FREINS.....	35
6.5. LA DIRECTION, PAS A L'INITIATIVE	36
6.6. ET DANS LES AUTRES MEDIAS ?	37
6.7. CONCLUSION.....	41
7. L'ECRITURE INCLUSIVE.....	44
7.1. « MOCHE », « ILLISIBLE », LE POINT MEDIAN REJETE	44
7.2. ET LES AUTRES METHODES D'ECRITURE INCLUSIVE ?	46
7.3. LES MEDIAS CLIENTS VUS COMME UN FREIN A L'ADOPTION DE L'ECRITURE INCLUSIVE	48
7.4. LA RESPONSABILITE DE BELGA.....	50
7.5. ET DANS LES AUTRES MEDIAS ?	52
7.6. CONCLUSION.....	58
8. QUELQUES PISTES DE SOLUTION.....	60

8.1.	UNE RESPONSABLE EDITORIALE GENRE	60
8.2.	UNE CHARTE POUR ECRIRE DE MANIERE NON SEXISTE.....	63
9.	<u>CONCLUSION</u>	66
10.	<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	67
10.1.	MONOGRAPHIES	67
10.2.	ARTICLES SCIENTIFIQUES.....	67
10.3.	ARTICLES DE PERIODIQUE.....	69
10.4.	ARTICLES EN LIGNE	69
10.5.	AUTRES.....	72
11.	<u>ANNEXES</u>	73
11.1.	LES QUESTIONS POSEES LORS DES ENTRETIENS.....	73

1. Introduction

« Le terme racisé ne m'évoque pas grand-chose. » Cette phrase, écrite en juin 2020 par un responsable éditorial dans le groupe WhatsApp de la rédaction de Belga, constitue le point de départ de ma réflexion. Je m'étonne de cette méconnaissance et de l'absence de débat sur ce terme : le chef ne le connaît pas, nous ne l'utilisons pas. Quelques mois plus tard, je suis interpellée une nouvelle fois, lorsque nous recevons un e-mail nous intimant de ne pas utiliser l'écriture inclusive, ou plutôt le point médian (placé au milieu de la phrase, comme dans étudiant·es) dans les dépêches de l'agence. Je décide alors de consacrer mon travail de fin de master en études de genre à analyser les réflexions de Belga sur ses pratiques, sous l'angle du genre.

Ce mémoire s'intéresse aux pratiques éditoriales de la rédaction francophone - chaque journaliste n'évoluant qu'au sein de son rôle linguistique, bien que l'agence soit bilingue -, et se repose sur de précédentes études qui ont analysé la représentation des femmes dans les médias ou le traitement médiatique de certaines thématiques, notamment les violences faites aux femmes. Ce qui m'intéresse ici n'est pas tant la production de l'agence Belga que les réflexions que mènent les journalistes sur leurs propres pratiques. Constatant une absence de débat général sur les thématiques liées au genre, impression confirmée par mes interviewé·es, je décide d'en explorer les raisons : quelles sont les résistances à une prise de recul de l'agence de presse sur ses pratiques ? Comment expliquer ce rejet de l'écriture inclusive sans en discuter au préalable avec les membres de la rédaction ?

Après avoir brièvement défini le genre, je passerai en revue les écrits précédents analysant les pratiques médiatiques et l'écriture inclusive, et me consacrerai à la présentation de Belga, un propos introductif nécessaire à la compréhension du fonctionnement de la rédaction de l'agence de presse. J'exposerai ensuite ma méthodologie et ma position particulière, celle de praticienne-chercheuse, étudiant mon propre environnement de travail. Je détaillerai enfin l'analyse des propos qui m'ont été confiés en entretien. Tout d'abord, j'aborderai les réflexions qui émaillent l'agence Belga à propos du genre, ou plutôt à l'analyse des raisons de leur absence. Ensuite, je me pencherai plus spécifiquement sur les positions des journalistes et chef·fes de l'agence de presse vis-à-vis de l'écriture inclusive, pour terminer par l'exploration de deux pistes de solution : l'instauration d'un·e responsable éditorial·e genre et la création d'une charte pour une écriture journalistique non sexiste. Les deux premières parties seront enrichies de réflexions qui émanent d'autres médias : la RTBF, Le Soir, BX1 et Axelle Magazine.

2. Le genre

Le genre, tel que défini par Laure Bereni et al., est une construction sociale qui établit un système produisant des rapports de pouvoir entre hommes et femmes. Il se situe à l'intersection d'autres rapports de pouvoir que sont notamment la classe et la race².

Le genre désigne « l'acquisition d'une vision totalisante et plus ou moins cohérente du monde (...) qui tend à attribuer un sexe aux objets, aux lieux et aux gestes, à sexuer les différentes divisions de l'espace ou encore à poser des analogies plus ou moins explicites entre le rapport hommes-femmes et d'autres rapports liés au monde naturel (soleil/lune) ou au monde social (élites/peuple)³ ». Selon Colette Guillaumin, « il n'y a pas vraiment de masculin (il n'y a pas de genre grammatical mâle). On dit 'masculin' parce que les hommes ont gardé le général pour eux. En fait, il y a un général et un féminin, un humain et une femelle⁴ ». Les femmes sont un groupe sexué tandis que les hommes sont des individus.

Joan Scott⁵, historienne étatsunienne, souligne que le genre est « un élément constitutif de rapports sociaux fondés sur des différences perçues entre les sexes, et le genre est une façon première de signifier des rapports de pouvoirs ». Il a été un moyen « persistant et récurrent de rendre efficace la signification du pouvoir dans l'Occident, dans les traditions judéo-chrétienne et islamique », bien qu'il ne soit pas le seul. Le genre implique notamment des concepts normatifs, exprimés dans des doctrines qu'elles soient religieuses, éducatives, scientifiques... et qui « prennent la forme typique d'une opposition binaire, qui affirme de manière catégorique et sans équivoque le sens du masculin et du féminin ». Toute alternative est rejetée. La position dominante est déclarée comme l'unique possible. L'Histoire ultérieure décrit ces positions normatives comme issues d'un consensus plutôt que d'un conflit.

Le genre n'est pas « une assignation sociale de signification à des différences de sexes données biologiquement » car le sexe, à l'instar du genre, doit être appréhendé « comme un système de significations fabriquées et plaquées ; ni le sexe, ni le genre n'ont à voir avec la nature, l'un et l'autre sont produits par la culture. Le sexe (...) a acquis son statut naturel rétrospectivement, pour

² Bereni (Laure), Chauvin (Sébastien), Jaunait (Alexandre), Revillard (Anne), *Introduction aux études sur le genre*, Éditions De Boeck Supérieur, coll. Ouvertures politiques, 2012, pp. 7-10.

³ Bereni (L.) et al., *Introduction aux études sur le genre*, pp. 110-111.

⁴ Debras (Sylvie), « Lectrices oubliées au quotidien », in : *Réseaux*, 2003, n°120, p. 183, URL : <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2003-4-page-175.htm>, consulté le 3 décembre 2020.

⁵ Scott (Joan), Varikas (Eléni), « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », in : *Les Cahiers du GRIF*, 1988, n°37-38, pp. 141-143, URL : http://www.persee.fr/doc/grif_0770-6081_1988_num_37_1_1759, consulté le 28 décembre 2020.

justifier l'assignation des rôles genrés⁶ ». Pour Joan Scott⁷, « l'histoire de la pensée féministe est une histoire du refus de la construction hiérarchique entre masculin et féminin, dans ses contextes spécifiques, c'est une tentative de renverser ou de déplacer ses fonctionnements ».

J'aimerais aussi insister sur le côté inconscient de ces concepts normatifs, intégrés par chaque individu « au prix et au terme d'un formidable travail collectif de socialisation diffuse et continue⁸ ». « L'effet de la domination symbolique (...) s'exerce non dans la logique pure des consciences connaissantes, mais à travers les schèmes de perception, d'appréciation et d'action qui sont constitutifs des habitus et qui fondent, en deçà des décisions de la conscience et des contrôles de la volonté, une relation de connaissance profondément obscure à elle-même⁹ », souligne Pierre Bourdieu. Cet apprentissage est d'autant plus efficace, selon le sociologue, qu'il reste tacite. Les relations de pouvoir sont incorporées par les individus et construisent les schèmes de pensée. Les structures de domination « sont le produit incessant (donc historique) de reproduction auquel contribuent des agents singuliers (...) et des institutions, familles, Église, École, État¹⁰ », auxquelles on pourrait ajouter l'institution médiatique.

3. Revue de la littérature

3.1. **Sur la profession de journaliste**

Dans leur recherche sur les femmes journalistes en Belgique francophone, Florence Le Cam, Manon Libert et Lise Ménalque constatent que la prise en compte du genre dans les études sur le journalisme est encore peu systématisée alors que « dans les rédactions et au sein des instances organisationnelles, les femmes journalistes sont vues comme professionnellement 'différentes' (choix volontaire ou attribution forcée des sujets, rapport terrain/desk¹¹, rapport travail/vie privée) à cause des nombreux biais systémiques dans la reproduction sociale de la profession¹² ». Presque absentes du sport, les femmes journalistes sont aussi moins nombreuses dans l'actualité politique, économique et financière, technologique et des transports, relève l'étude des trois chercheuses.

⁶ Scott (Joan), « Le genre : une catégorie d'analyse toujours utile ? », in : *Diogène*, 2009, n°225, p. 10, URL : <https://www.cairn.info/revue-diogene-2009-1-page-5.htm>, consulté le 28 décembre 2020.

⁷ Scott (J.), Varikas (E.), « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », p. 139.

⁸ Bourdieu (Pierre), *La domination masculine*, Éditions Seuil, coll. Liber, 1998, p. 29.

⁹ Bourdieu (P.), *La domination masculine*, p. 43.

¹⁰ Bourdieu (P.), *La domination masculine*, p. 40.

¹¹ Le terme « desk » désigne la fonction journalistique qui consiste à trier les informations arrivées au média et à les distribuer aux membres de la rédaction

¹² Le Cam (Florence), Libert (Manon), Ménalque (Lise), *Être femme et journaliste en Belgique francophone*, ULB-LAPIJ-UMONS-AJP, 14 décembre 2018, pp. 11-12.

Elles sont en revanche plus nombreuses dans les rubriques lifestyle, société, santé et nature/environnement.

Erik Neveu constate que les « interrogations sur le genre et ses effets dans les espaces professionnels » émergent difficilement dans la sociologie du journalisme, ce qui s'observe aussi dans le milieu même du journalisme¹³. Or, « ne pas enquêter sur la façon dont (les journalistes) créent (l')information, c'est passer à côté de l'actualité elle-même », estime Alice Coffin, soulignant que « l'actualité n'existe pas en soi. Elle est la somme de ce que les journalistes valident. Labellisent. 'Toi t'es une info, toi t'es pas une info.'¹⁴».

Dans les rédactions, une division sexuée des tâches demeure et « les gains de pouvoir et d'autonomie des femmes se réalisent dans la limite d'un maintien de la structure de compétences entre les sexes¹⁵ ». Le simple fonctionnement d'une entreprise de presse favorise les hommes, demandant un engagement peu compatible avec une vie privée et les tâches familiales, qui reposent encore largement sur les épaules des femmes. L'étude de Florence Le Cam et al. a relevé que les journalistes pointaient la maternité comme un frein dans leur profession, certaines répondantes ressentant parfois une forme de culpabilisation sociale. Une mère au travail est encore considérée comme privilégiant sa carrière au détriment de sa famille. « Nous avons reçu des témoignages de femmes qui avaient quitté le journalisme parce que leur conjoint leur demandait de faire un choix entre leur famille et leur profession », m'avait expliqué Manon Libert en 2018¹⁶. Ce fonctionnement incite les femmes « désireuses de réussir des carrières rapides à une forme de mimétisme sur le modèle masculin », ce qui se traduit souvent par « l'intériorisation (...) de schèmes de pensée typiquement androcentriques¹⁷ ». L'étude de 2018 commandée par l'Association des journalistes professionnels (AJP) montre par ailleurs que les directeurs de rédaction semblent peu conscients des difficultés rencontrées par les femmes journalistes et leur place dans les rédactions reste un impensé. « Les directeurs ne se rendent pas compte de la dimension de genre ou repoussent le problème vers les ressources humaines alors qu'ils devraient se tracasser d'avoir une rédaction la plus inclusive et sécurisante possible », m'avait déclaré

¹³ Neveu (Erik), « Le genre du journalisme. Des ambivalences de la féminisation d'une profession », in : *Politix*, 2000, vol. 13, n°51, p. 180, URL : https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_2000_num_13_51_1109, consulté le 3 décembre 2020.

¹⁴ Coffin (Alice), *Le génie lesbien*, Paris, Éditions Grasset, 2020, p. 43.

¹⁵ Neveu (E.), « Le genre du journalisme... », p. 199.

¹⁶ Olivier (Angèle), « De nombreux obstacles se dressent sur le chemin des femmes journalistes », in : *Belga*, 14 décembre 2018.

¹⁷ Neveu (E.), « Le genre du journalisme... », p. 203.

Sophie Lejoly, alors secrétaire générale adjointe de l'AJP, lorsque je l'avais interviewée pour Belga lors de la publication de l'étude¹⁸.

La question de la représentativité des femmes devrait pourtant être primordiale pour les médias alors que les lectrices délaissent la presse quotidienne, estime Sylvie Debras. « D'une part, les rédactions médiatisent souvent des événements dont les femmes sont absentes (...) et, d'autre part, même si des femmes participent à l'actualité, elles sont moins médiatisées que les hommes », constatait-elle en 2003¹⁹. Depuis, la situation n'a guère évolué. Ainsi, selon le Baromètre égalité et diversité en radio du Conseil supérieur de l'audiovisuel publié en 2021²⁰, seul un tiers des intervenant·es recensé·es étaient des femmes. Ces dernières sont moins nombreuses dans le rôle d'invitée politique et d'experte mais majoritaires dans la catégorie candidate à un jeu. Les femmes sont aussi « moins sollicitées pour leur discours critique, leur savoir que pour leur expérience personnelle, leur témoignage ou leur avis censé refléter la parole du citoyen ordinaire ». Pour Alice Coffin, cela s'explique par le fait que « l'enseignement et l'histoire du journalisme ont appris (aux journalistes) que l'émotion, c'était le mal. Que pour débattre, il fallait du rationnel, du froid, de la distance. L'expertise et le commentaire sont donc, de préférence, confiés aux hommes blancs. Les autres seront, au mieux, sollicitées comme témoins²¹ ». Les personnes issues de la diversité sont encore moins présentes sur les ondes, ne représentant que 15,05% des intervenant·es. Les femmes issues de la diversité sont, elles, complètement invisibilisées. Ces constats rejoignent largement ceux posés auparavant par l'instance régulatrice pour la télévision. Du côté de la presse quotidienne belge francophone, l'AJP observait en 2015 que les femmes représentaient moins de 18% des intervenant·es²². Elles étaient moins souvent et moins bien identifiées. La part d'individus perçus comme non blancs était de 33,3%²³.

« Si les femmes ne s'intéressent pas à la presse quotidienne, n'est-ce pas parce que la presse quotidienne ne s'intéresse pas à elles ? », s'interroge Sylvie Debras, ajoutant que la presse s'adresse à un lecteur universel masculin. « Les médias fabriquent une réalité masculine, blanche,

¹⁸ Olivier (A.), « De nombreux obstacles... », id.

¹⁹ Debras (S.), « Lectrices oubliées au quotidien », p. 182.

²⁰ Conseil supérieur de l'audiovisuel, *Baromètre de l'Égalité et de la Diversité 2019. Services radiophoniques*, 4 mars 2021, URL : https://www.csa.be/wp-content/uploads/2021/03/Barometre-programmes-2019_pour-publication_3.pdf, consulté le 4 mars 2021.

²¹ Coffin (A.), *Le génie lesbien*, p. 58.

²² Association des journalistes professionnels, *Étude de la diversité et de l'égalité dans la presse quotidienne belge francophone*, mai 2015, p. 13, URL : <http://www.ajp.be/telechargements/diversite/diversite2015.pdf>, consulté le 12 juin 2021.

²³ AJP, *Étude de la diversité et de l'égalité...*, p. 23.

hétéro et aggravent l'oppression sexiste déjà à l'œuvre dans la société. (...) Les journalistes créent un monde artificiel, qui n'existe pas. Le comble pour cette profession », souligne Alice Coffin²⁴. La recherche de Sylvie Debras met en exergue que « la hiérarchie de l'information a été établie, une fois pour toutes, selon les critères des dominants (...). L'angle retenu pour traiter une information est très souvent celui du pouvoir²⁵ ». Elle poursuit : « Les quotidiens donnent du monde un reflet où priment les combats (...). Or, 'le féminin (et non pas les femmes) n'a pas grande place dans un monde qui se résume au combat des virilités croisées' ». Ainsi, la presse devient « un des outils de la domination masculine », considère la chercheuse. « L'instance médiatique estime que les centres d'intérêt des femmes (...) comme leurs préoccupations (...) sont peu nobles ; en leur consacrant une place restreinte ou mineure, elle tend à en faire des valeurs marginales, ce qui entretient le désintérêt pour ces domaines et contribue à les dévaloriser.²⁶ » La presse quotidienne et les autres médias méprisent les valeurs féminines et, ce faisant, freinent « le changement des mentalités, indispensable pour que les femmes sortent de la domination symbolique où elles sont encore tenues. De plus, cette information érige le pouvoir (...) en valeur universelle et éminemment masculine, et condamne donc les hommes à se plier à ce modèle²⁷ ». L'érection du masculin en universel peut détourner les femmes des médias, qui n'acceptent pas cette vision que leur offre la presse. A titre d'exemple, en octobre 2021, le JT de RTL diffuse un reportage où il n'utilise que le mot « étudiants » au masculin pour parler d'agressions sexuelles sur le campus de l'Université catholique de Louvain, dont les victimes sont majoritairement des femmes. « C'est juste stupéfiant », réagit une téléspectatrice dans le magazine féministe *Axelle*²⁸.

3.2. Sur le traitement médiatique

Si les rédactions peinent à intégrer le genre dans leurs pratiques journalistiques, plusieurs études, menées notamment par l'AJP, ont pourtant déjà mis le doigt sur un traitement médiatique problématique de sujets touchant les femmes, et notamment les violences qu'elles subissent. L'AJP a ainsi réalisé dix études sur la question du genre et de la diversité mais les lignes ont peu bougé, constatait la secrétaire générale de l'association, Martine Simonis, lors d'un colloque

²⁴ Coffin (A.), *Le génie lesbien*, p. 70.

²⁵ Debras (S.), « Lectrices oubliées au quotidien », p. 194.

²⁶ Debras (S.), « Lectrices oubliées au quotidien », pp.199-200.

²⁷ Debras (S.), « Lectrices oubliées au quotidien », p. 202.

²⁸ Kaufer (Irène), « Et puis quoi encore ? », in : *Axelle*, décembre 2020, n°234, p. 5.

international sur le traitement médiatique des violences faites aux femmes²⁹. Elle relevait que très peu de rédactions s'étaient emparées de la question et avaient initié une réflexion éditoriale sur la question, sans pouvoir donner de chiffres plus concrets. L'AJP a pourtant émis dix recommandations en 2018, affinées en 2020, sur base d'une recherche menée par Sarah Sepulchre et Manon Thomas sur la représentation des violences sexistes et intrafamiliales dans la presse écrite belge francophone³⁰. Cette étude constatait que les violences faites aux femmes étaient traitées avant tout comme des faits divers, sous la forme de brèves. Ces violences, essentiellement physiques, sont renvoyées dans la sphère du privé et sont peu contextualisées. Les victimes et les auteurs sont peu décrits. Dans les articles plus généraux, « racontant des violences symboliques apparaissant dans la sphère sociétale », les motivations des violences sont plus abstraites et les victimes deviennent « les femmes ». « Les auteurs sont souvent insaisissables (il s'agit de la tradition, du marché de l'emploi, etc.).³¹ » Les chercheuses ont relevé des effets d'invisibilisation des victimes et de minimisation des violences faites aux femmes. L'espace médiatique est utilisé pour expliquer le geste de l'auteur de violences, ce qui tend à dépolitiser les enjeux, expliquait Sarah Sepulchre lors du colloque international du 28 avril. Cette étude a abouti à dix recommandations de l'AJP, qui estime qu'un « traitement journalistique pertinent permet de prendre la mesure de ce phénomène de société et d'en changer l'image dans le grand public. En parler justement et suffisamment dans nos médias peut réellement contribuer à la prévention et à la lutte contre ces violences³² ». Il s'agit de nommer adéquatement ces violences, en bannissant les expressions telles que « abus de pouvoir » pour désigner le viol perpétré par un supérieur hiérarchique ou « drame familial » pour un féminicide. L'AJP recommande aussi de traiter les violences faites aux femmes comme un grave problème de société, en expliquant le caractère systémique du phénomène, et d'éviter la victimisation secondaire, qui consiste à culpabiliser les

²⁹ Colloque international organisé en ligne le 28 avril 2021 par l'Université des Femmes, en collaboration avec Les Grenades et intitulé « De "drame familial" à féminicide. Comment des femmes journalistes ont transformé les pratiques pour relater justement les violences faites aux femmes ».

³⁰ Sepulchre (Sarah), Thomas (Manon), sous la direction de Simonis (Martine) et Burnisso (Barbara), *La représentation des violences sexistes et intrafamiliales dans la presse écrite belge francophone*, Université catholique de Louvain, 2018.

³¹ Sepulchre (S.) et al., *La représentation des violences...*, p. 5.

³² Association des journalistes professionnels, « Les médias et les violences contre les femmes. Quel traitement journalistique ? Les recommandations aux journalistes », in : *ajp.be*, URL : <http://www.ajp.be/violencesfemmes-recommandations/>, consulté le 12 juin 2021.

femmes victimes de violences. Les médias doivent aussi donner la parole aux expertes et experts, qu'il s'agisse d'associations de femmes, de médecins, de psychologues ou de juristes³³.

Les journalistes et rédactions ont également à leur disposition des textes leur permettant de mieux aborder ces sujets. Ainsi, l'Onu définit en 1993³⁴ la violence à l'égard des femmes comme « tous actes de violence dirigés contre le sexe féminin, et causant ou pouvant causer aux femmes un préjudice ou des souffrances physiques, sexuelles ou psychologiques, y compris la menace de tels actes, la contrainte ou la privation arbitraire de liberté, que ce soit dans la vie publique ou la vie privée ». La déclaration des Nations unies souligne que ces violences prennent différentes formes, distinguant celles exercées au sein de la famille, dans la collectivité et celles perpétrées ou tolérées par l'État. La Convention d'Istanbul, texte juridiquement contraignant du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique, ratifié par la Belgique en 2016, constate aussi que le traitement médiatique de ces violences est stéréotypé et se concentre sur leur caractère sensationnel³⁵.

Pour Sylvie Debras, les images stéréotypées et dégradantes dans la presse contribuent à entretenir un mépris pour les femmes. « Le sexisme qui règne dans les médias n'est évidemment pas consciemment perçu par les lectrices et les lecteurs, le plus souvent, et pas plus par les journalistes qui sont parfois étonnés de découvrir à quel point leur discours peut prêter à confusion.³⁶ »

3.3. L'écriture inclusive

L'écriture inclusive désigne des techniques visant à construire un langage non discriminant par rapport aux personnes s'identifiant au genre féminin ou non binaires. Le terme « écriture inclusive » a été imposé par l'agence de communication d'influence Mots-Clés, fondée par Raphaël Haddad. Pour ce titulaire d'un master de conseil en stratégie et docteur en sciences de l'information et de la communication, l'écriture inclusive « désigne l'ensemble des attentions graphiques et syntaxiques permettant d'assurer une égalité des représentations entre les femmes et les hommes³⁷ ». Raphaël Haddad n'affirme pas que l'expression « écriture inclusive » n'existait

³³ Ces recommandations ont également été retranscrites dans une recommandation du Conseil de déontologie journalistique du 9 juin 2021, ce qui permet désormais de saisir cet organe sur ces questions. Elles ont été envoyées à la rédaction de Belga par mail et reprennent l'essentiel des conclusions de l'AJP mais neutralisées du point de vue du genre. L'ensemble du texte, notamment, est écrit au masculin.

³⁴ Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes adoptée par l'Assemblée générale de l'Onu en 1993, URL : <https://www.un.org/fr/observances/ending-violence-against-women>, consulté le 11 juillet 2021.

³⁵ Sepulchre (S.) et al., *La représentation des violences...*, p. 3.

³⁶ Debras (S.), *Lectrices au quotidien*, p. 170.

³⁷ Lasserre (Audrey), « L'écriture 'inclusive' », in : *Épistémologies de la recherche en études de genre*, Cours donné dans le cadre du Master de spécialisation en études de genre en 2019.

pas auparavant mais peut « en revanche dire avec certitude que nous avons choisi cette expression pour ses caractéristiques linguistiques et le potentiel qu'elle avait de s'imposer. La définition qui circule dans les médias est d'ailleurs la définition que nous avons stabilisée. C'est ça notre rôle : donner une densité sociale et discursive à de nouvelles expressions³⁸ ».

Cette écriture s'oppose à un langage au masculin, prescrit comme « la » bonne écriture par l'Académie française. Cette institution, qui se veut garante de la langue française, assure que le français n'est pas sexiste et prétend qu'il existe un masculin neutre. Accorder au masculin au pluriel ne signifierait donc pas que l'on ne parle que d'hommes mais bien d'un groupe, femmes et hommes inclus. Cet argumentaire occulte l'histoire de la langue française, qui a été masculinisée par les grammairiens du 17^e siècle³⁹. Pour ces derniers, « le masculin était tout simplement supérieur au féminin en tous contextes, par analogie avec la supériorité des hommes sur les femmes⁴⁰ ». Eliane Viennot, professeuse émérite de littérature française de la Renaissance, montre que le succès, au 17^e siècle, des femmes de la Cour et de lettres, va poser la question de l'égalité des sexes. Il devient évident que « seules des barrières institutionnelles arbitraires, visant à défendre des monopoles et des privilèges, empêchent cette égalité d'advenir⁴¹ ». Les hommes au pouvoir, dont des philosophes, médecins et linguistes, vont s'attacher à développer « des discours légitimant la partition des territoires et la répartition inégale des pouvoirs », pointe Eliane Viennot. La volonté de préférer le masculin au féminin est explicitement affirmée. Ainsi, le grammairien Vaugelas dit en 1647 que « le genre masculin, étant le plus noble, doit prédominer toutes les fois que le masculin et le féminin se trouvent ensemble⁴² ». Louis-Nicolas Bescherelle, lui, écrit dans l'édition de 1847 de la Grammaire nationale que le féminin ironise tandis que la masculinité annonce toujours une idée grande et noble, d'où l'utilisation du masculin⁴³.

³⁸ Dussert (Margaux), « L'agence qui a imposé l'écriture inclusive », in : *L'ADN*, 8 décembre 2017, URL : <https://www.ladn.eu/entreprises-innovantes/case-study/mots-cles-lagence-qui-a-impose-lecriture-inclusive/>, consulté le 17 juin 2021.

³⁹ Cette thèse est parfois contestée, notamment par la linguiste belge Anne Dister qui a rédigé pour la Fédération Wallonie-Bruxelles un guide intitulé « Inclure sans exclure : les bonnes pratiques de rédaction inclusive ». Je ne souscris toutefois pas à sa vision des choses, c'est pourquoi je présente dans cette partie les thèses, très étayées, d'Eliane Viennot, Pascal Gyax et Maria Candea, notamment.

⁴⁰ Abbou (Julie), Arnold (Aron), Candea (Maria), Marignier (Noémie), « Qui a peur de l'écriture inclusive ? Entre délire eschatologique et peur d'émasculation : Entretien », in : *Semen*, 2018, pp. 133-151, URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01779800/document>, consulté le 16 octobre 2020.

⁴¹ Viennot (Eliane), *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !*, Editions iXe, 2017 (2014), p. 44.

⁴² Viennot (E.), *Non le masculin...*, p. 66.

⁴³ Viennot (E.), *Non le masculin...*, p. 60.

La lutte va se cristalliser aussi sur des métiers ou occupations qui importent à la clergie, c'est-à-dire les clercs, les lettrés, les savants, explique la professeuse, spécialisée dans le traitement historiographique des relations de pouvoir entre les sexes. Par exemple, le terme « autrice », qui était utilisé, est condamné au profit d'auteur. Ces procédés de masculinisation forcée ne sont pas toujours suivis, jusqu'au 19^e siècle qui « consacre le triomphe de l'idéal de la domination masculine ». Eliane Viennot met en exergue que les grammairiens seuls n'auraient jamais réussi à imposer ces changements opérés « en dépit de la langue, de ses traditions, de ses logiques⁴⁴ ». Ce sont les institutions, que sont l'école, l'administration, la banque... ou encore les médias, qui ont permis la réussite de l'opération. « Sans cette aide massive apportée par d'autres masculinistes confrontés à l'avancée de l'égalité (et cherchant, faute de pouvoir empêcher les femmes de marcher sur les plates-bandes des hommes, du moins à leur signifier qu'elles n'y étaient pas les bienvenues), sans cette aide massive, donc, ils n'y seraient pas arrivés. » Sous la III^e République française (1870-1940), l'argument de la noblesse du masculin a été délaissé, note Eliane Viennot, ce qui fait apparaître au 21^e siècle la prédominance du masculin comme naturelle alors qu'elle a été imposée dans le but d'asseoir le pouvoir d'une certaine classe d'hommes.

Pour contrer cette langue masculinisée sont apparues d'autres façons d'écrire. Cela va d'une tournure syntaxique impersonnelle à un choix lexical en passant par des jeux de flexion ou des dispositifs typographiques, expliquent plusieurs chercheuses et chercheurs dans un entretien en 2018⁴⁵. Les pratiques sont plurielles, soulignent-ielles. Certaines ne suscitent pas (trop) de débat comme celle de privilégier des noms collectifs ou épïcènes (dont la forme ne varie pas selon le genre, comme « membre » par exemple), tandis que d'autres, comme le dédoublement (les étudiantes et les étudiants, par exemple) peuvent soulever des interrogations, notamment en termes d'accord. Pour écarter le masculin prétendument neutre, des accords ont été repêchés, comme celui de proximité ou de majorité. Il existe aussi des néologismes, tels que « ielles », « toustes » ou « auteurices ». Ils peuvent viser à établir une parité ou à neutraliser la binarité de genre. Les pratiques graphiques ont aussi évolué. Si le point médian semble susciter la plus grosse levée de boucliers - l'écriture inclusive y est d'ailleurs souvent réduite -, il a été favorisé par rapport à d'autres marqueurs car il n'a aucun autre usage typographique. La parenthèse et le point final ont

⁴⁴ Viennot (E.), *Non le masculin...*, p. 101.

⁴⁵ Abbou (J.) et al., « Qui a peur de l'écriture inclusive ?... », id.

été abandonnés, car mettant les femmes ou personnes non binaires entre parenthèses ou hors de la phrase.

Les pratiques d'écriture inclusive ont été diffusées par des organisations ou responsables politiques soit pour mettre en évidence que le discours s'adresse aussi aux femmes, soit pour promouvoir l'égalité⁴⁶. En aveugle de cette histoire institutionnelle, selon Julie Abbou, Aron Arnold, Maria Candea et Noémie Marignier, des pratiques ont été développées dans les milieux féministes, dont les premiers débats sur le sexisme linguistique remontent aux années 1970 et 1980. Pour remettre en question le genre comme processus de catégorisation hiérarchisante, le langage est mobilisé. La diffusion prend un caractère plus massif dans les années 2000 et des argumentaires sont développés pour justifier l'importance de l'écriture dans la remise en cause des rapports de pouvoir et de domination.

Dès le 19^e siècle, cette pratique de promouvoir une égalité était présente. À l'époque, on parlait plutôt de féminisation, jusqu'à ce qu'on mette en évidence que la langue avait été masculinisée⁴⁷. Les termes de « langage épïcène », « grammaire égalitaire » ou encore « français non sexiste » sont également utilisés, certain·es contestant l'usage du terme « écriture », le processus s'appliquant à tout le langage, ou le mot « inclusif » car la volonté est que les femmes prennent leur place et non qu'elles soient incluses « bien gentiment »⁴⁸. L'expression « communication sans stéréotype de sexe » apparaît à la suite de la publication en 2015 du guide pratique du Haut conseil français de l'égalité entre les hommes et les femmes⁴⁹, qui inclut l'écrit, l'oral, la pragmatique de l'énonciation et le recours aux images. Ce guide consiste en dix recommandations pratiques et s'axe sur la communication publique. Il soutient la réhabilitation de l'accord de proximité, qui consiste à accorder l'adjectif en fonction du nom le plus proche, et donne des conseils pratiques comme celui d'opter pour l'ordre alphabétique dans une énumération, de diversifier les représentations des femmes et des hommes ou encore de ne pas réserver aux femmes les questions sur la vie personnelle. Le haut conseil estime que cette démarche est nécessaire car invisibiliser

⁴⁶ Abbou (J.) et al., « Qui a peur de l'écriture inclusive ?... », id.

⁴⁷ Lasserre (A.), « L'écriture 'inclusive' », id.

⁴⁸ Propos tenus par une intervenante du public lors d'une table-ronde de Prenons la Une sur l'écriture inclusive en 2018. Prenons la Une, *Les médias sont-ils prêts pour l'écriture inclusive ?* 5 mars 2018, URL : <https://prenons-la-une.tumblr.com/post/171563963151/les-m%C3%A9dias-sont-ils-pr%C3%AAts-pour-l%C3%A9criture>, consulté le 17 juin 2021.

⁴⁹ Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, *Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe*, novembre 2015, URL : https://haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_guide_pratique_com_sans_stereo_vf_2015_11_05.pdf, consulté le 11 novembre 2020.

les femmes dans la langue signifie les reléguer au second plan. Pour ce guide, l'usage du féminin n'entrave pas la lisibilité et clarifie le texte, car il permet de comprendre qu'on évoque aussi des femmes. Il faut également relever qu'en 1993, la Communauté française (Fédération Wallonie-Bruxelles) a pris un décret relatif à la féminisation des noms de métier, fonction, grade et titre⁵⁰. Il s'agissait d'une part de « mieux assurer la visibilité des femmes dans le monde du travail (...) ; encourager ainsi l'accès des femmes à ce type de fonctions et contribuer à l'intégration dans les pratiques de formes linguistiques plus respectueuses de l'identité féminine. Il s'agissait d'autre part de fournir un cadre linguistique (...) pour éviter une prolifération anarchique de féminins plus ou moins compatibles avec les règles du français⁵¹ ».

L'écriture inclusive apparaît au-devant de la scène médiatique française en 2017, avec l'éclatement d'une polémique sur le fait qu'un manuel d'histoire-géo l'utilise. L'Académie française met alors en garde contre une « aberration inclusive » qui mettrait la langue française « en péril mortel »⁵². A ceci, Eliane Viennot rétorque que cette institution n'est pas compétente sur la langue, ne comptant aucun linguiste, grammairien ou historien de la grammaire en son sein. Les membres de l'Académie « sont très réactionnaires et totalement masculinistes. Ils continuent à promouvoir la suprématie masculine⁵³ ». Septante linguistes⁵⁴ signent une tribune en 2017 à l'adresse de l'Académie française, affirmant que les positions de certains membres de cette institution « montrent leur ignorance des mécanismes des changements linguistiques, ce qui n'est pas surprenant. Ce n'est pas parce que l'on utilise un outil que l'on sait comment il est construit ». Pour ces professionnel·les de la langue, « laisser croire que c'est l'usage qui a spontanément résolu la question en imposant la règle du 'masculin qui l'emporte sur le féminin' est d'une mauvaise foi sans bornes. Il s'agit bien d'une intervention des académiciens du 17^e siècle, destinée à influencer des pratiques linguistiques fort variables, et non pas d'un enregistrement de l'usage. Ainsi, il est tout à fait possible d'émettre au 21^e siècle des recommandations différentes afin de faire évoluer cette convention : accord avec le mot le plus proche, accord à la majorité... »

⁵⁰ Service général des lettres et du livre, *Pourquoi un décret visant à féminiser les noms de métiers ?*, URL : <http://www.lettresetlivre.cfwb.be/index.php?id=60>, consulté le 17 juin 2021.

⁵¹ Moreau (Marie-Louise), Dister (Anne), *Mettre au féminin. Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2014 (3^e édition).

⁵² Académie française, « Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite 'inclusive' », in : *academie-francaise.fr*, 26 octobre 2017, URL : <http://www.academie-francaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-lecriture-dite-inclusive>, consulté le 11 novembre 2020.

⁵³ Propos tenus lors de la table-ronde de Prenons la Une sur l'écriture inclusive en 2018.

⁵⁴ « Que l'Académie tienne sa langue, pas la nôtre », in : *revue-ballast.fr*, 28 novembre 2017, URL : <https://www.revue-ballast.fr/lacademie-tienne-langue/>, consulté le 11 novembre 2020.

Par ailleurs, plusieurs études, « dans différentes langues, (...) montrent que l'utilisation du masculin biaise la représentation du genre en défaveur des femmes, (...) de manière automatique⁵⁵ ». Ajouter une forme féminine dans un questionnaire, par exemple, influence le pourcentage de femmes perçu comme exerçant certains métiers⁵⁶. Une étude a aussi montré que garçons et filles avaient des sentiments d'auto-efficacité plus importants lorsque les professions sont présentées dans un texte au masculin et au féminin, ou avec une marque grammaticale épïcène⁵⁷. Pour Pascal Gyga, psycholinguiste et chercheur à l'Université de Fribourg, « le langage nourrit (l')androcentrisme » de la société⁵⁸. « Quand vous utilisez le masculin, typiquement vous attirez l'attention sur ce masculin qui nous fait voir le monde un peu (...) androcentrique donc qui tourne autour des hommes. » Présenter des professions au masculin empêchera ainsi les filles de s'y projeter tandis que si elles sont écrites au masculin et au féminin, « les filles se sentent plus compétentes de suivre des études pour entreprendre ces métiers-là », souligne le chercheur. Pour Armand Chatard et al.⁵⁹, « le genre grammatical masculin peut apparaître à certains comme un instrument d'oppression au service de la domination masculine ». Le masculin tend à maintenir en place la hiérarchie sociale patriarcale, « la langue française est composée et structurée depuis toujours par une majorité d'hommes, peu soucieux sans doute des considérations égalitaires qui sont d'exigence dans nos sociétés modernes ». Féminiser les noms de profession, notamment, peut dès lors avoir un impact, car « les structures sociales et les traditions culturelles peuvent se refléter dans le langage et à travers le langage. (...) Il est fallacieux de considérer que la féminisation lexicale des professions serait dénuée de tout intérêt ». En 2008, Markus Brauer et Michaël Landry⁶⁰ démontrent que l'utilisation du générique masculin active moins de représentations féminines qu'un générique épïcène, contrariant l'idée véhiculée par

⁵⁵ Gesto (Noelia), Gyga (Pascal), « Féminisation et lourdeur de texte », in : *L'année psychologique*, 2007, vol. 107, n°2, p. 242, URL : www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_2007_num_107_2_30996, consulté le 11 novembre 2020.

⁵⁶ Gesto (N.), Gyga (P.), « Féminisation et lourdeur de texte », p. 241.

⁵⁷ Chatard (Armand), Guimont (Serge), Martinot (Delphine), « Impact de la féminisation lexicale des professions sur l'auto-efficacité des élèves : une remise en cause de l'universalisme masculin ? », in : *L'année psychologique*, 2005, vol. 105, n°2, pp. 249-272, URL : https://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_2005_num_105_2_29694, consulté le 11 novembre 2020.

⁵⁸ RTS, « Démasculiniser la langue grâce au langage épïcène: interview de Pascal Gyga », in : *RTS.ch*, 19 juin 2019, URL : <https://www.rts.ch/play/tv/forum/video/demasculiniser-la-langue-grace-au-langage-epicene-interview-de-pascal-gyga?urn=urn:rt:video:10519253>, consulté le 3 novembre 2020.

⁵⁹ Chatard (A.) et al., « Impact de la féminisation lexicale... », p. 268.

⁶⁰ Brauer (Markus), Landry (Michaël), « Un ministre peut-il tomber enceinte ? L'impact du générique masculin sur les représentations mentales », in : *L'année psychologique*, 2008, vol. 108, n°2, pp. 243-272, URL : http://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_2008_num_108_2_30971, consulté le 11 novembre 2020.

l'Académie française notamment que le générique masculin serait neutre en termes de représentations mentales. Sur base de cinq études sondant des domaines différents (politique, histoire ou cinéma, profession...), les chercheurs ont chaque fois conclu que le générique épïcène activait davantage de représentations féminines que le générique masculin. « Le générique masculin est loin d'être aussi neutre que certains le pensent. (...) En moyenne, 23% des représentations mentales sont féminines après l'utilisation d'un générique masculin, alors que ce même pourcentage est de 43% après l'utilisation d'un générique épïcène. La différence varie presque du simple au double. » Le phénomène est constaté tant chez les adultes que chez les enfants, chez les hommes que les femmes. L'usage du terme « individu » ou « personne » a également un effet considérable, relèvent les auteurs.

Une critique adressée, notamment par l'Académie française, à la féminisation des termes est un alourdissement du texte. Or, dans un article de 2007, Noelia Gesto et Pascal Gygax montrent, sur base d'une étude faite auprès de 40 étudiantes et étudiants, que les formes épïcènes ou féminines n'entravent pas la vitesse de lecture. Si la lecture était effectivement plus lente à la première occurrence du nom de métier écrit au féminin ou dans une forme épïcène, un rythme normal était retrouvé dès la deuxième occurrence, indiquant un effet d'habitude, selon les auteures. Iels ont également conclu que la féminisation n'avait pas d'impact sur la (dé)valorisation des métiers.

Une autre critique serait que l'écriture inclusive appauvrirait la langue mais pour les chercheuses Abbou, Arnold, Candea et Marignier⁶¹, au contraire, la langue s'enrichit de ces nouvelles formes lexicales et grammaticales. « Le discours de l'appauvrissement de la langue relève d'une stratégie rhétorique pour faire peur », avance Aron Arnold. La langue reflète la société et sa richesse ne se compte pas en nombres de mots utilisés, poursuit-il. Ce qui offusque plutôt ici est la suppression de la règle qui veut que le masculin l'emporte sur le féminin, ce qui semble vécu comme « une réelle émasculatation ».

Un autre argument invoqué contre l'écriture inclusive est la priorité des luttes : il y aurait d'autres vrais problèmes auxquels s'attaquer en premier. « Ces discours reposent sur une vision référentialiste de la langue, où elle ne serait qu'un jeu d'étiquette applicable aux objets d'un monde prédiscursif. L'écriture inclusive devient une bagatelle, qui devra attendre une égalité de fait avant de mettre à jour la langue », analyse Julie Abbou. « Personne n'a jamais dit que le

⁶¹ Abbou (J.) et al., « Qui a peur de l'écriture inclusive ?... », id.

langage était la seule solution à l'égalité », enchérit Pascal Gygax⁶². Cependant, « le langage peut amener des changements de mentalité, des changements d'attitude », ajoute-t-il.

L'écriture inclusive serait aussi illisible, ce qui étonne les universitaires Abbou, Arnold, Candea et Marignier, car cette remarque pourrait aussi s'appliquer aux abréviations, acronymes et sigles. La question de l'esthétisme est aussi balayée par ces chercheurs et chercheuses car l'écriture inclusive est un outil, son but n'est pas d'être belle.

L'écriture inclusive crispe, comme l'illustre bien Léa Lejeune, co-fondatrice de « Prenons la Une » en France, qui explique que l'association féministe de femmes journalistes en France s'est d'abord lancée sur le sujet des violences faites aux femmes car il était « incontestable. C'était plus facile que de commencer par l'écriture inclusive⁶³ ». Pour Clémence Bodoc, rédactrice en cheffe du site français Madmoizelle jusqu'en 2019, l'écriture inclusive est pourtant une démarche de rigueur journalistique qui permet de rendre compte de la réalité des sujets traités. « Le masculin l'emporte ne rend pas compte de cette réalité. Surtout quand on parle de sujets qui touchent aux femmes, aux violences faites aux femmes, aux problématiques qui affectent la vie des femmes dans la société. L'application de cette règle-là n'a aucun sens, n'est pas rigoureuse par rapport au sujet que je suis en train de traiter.⁶⁴ »

Sylvie Debras⁶⁵ souligne aussi que la langue française ne parle pas de la même façon des femmes et des hommes. « Le terme homme lui-même prête à confusion, puisqu'il peut aussi bien être le terme générique qui décrit la personne humaine, que le substantif désignant des personnes humaines de sexe masculin uniquement. Selon le contexte, les hommes comprennent ou non des femmes ! D'où cette vérité imparable...et pourtant choquante a priori : 'Un homme sur deux est une femme.' » Les termes féminins sont encore mal acceptés, parfois rejetés « avec violence par les intéressées elles-mêmes qui arguent un risque de confusion avec d'autres statuts, surtout s'ils sont considérés comme moins prestigieux ».

⁶² RTS, « Démasculiniser la langue grâce au langage épïcène... », id.

⁶³ Propos tenus lors du colloque international sur le traitement médiatique des violences faites aux femmes.

⁶⁴ Propos tenus lors de la table-ronde de Prenons la Une sur l'écriture inclusive en 2018.

⁶⁵ Debras (S.), *Lectrices au quotidien*, pp. 42-43.

4. Belga

L'acte fondateur de l'agence de presse Belga a été signé le 20 août 1920 par 245 représentants du commerce et de l'industrie belge, sous l'impulsion du roi Albert Ier et de la Banque nationale de Belgique⁶⁶. Le but était de préserver l'indépendance de la Belgique et de « briser l'emprise des agences de presse étrangères sur l'actualité nationale ». Après la Première Guerre mondiale et la grippe espagnole, la volonté était d'avoir une agence de presse nationale pour aider à reconstruire le pays. Les activités belges des agences de presse internationales Havas (devenue AFP) et Reuters sont rachetées. Le 24 décembre 1920, la presse rejoint l'actionnariat de l'agence de presse belge. Un comité technique consultatif est créé, réunissant des représentants de journaux bruxellois et provinciaux. Après la Seconde Guerre mondiale, la gestion et l'actionnariat de Belga passent entièrement entre les mains de la presse.

La première dépêche est publiée le 1er janvier 1921. La clientèle était composée de 45 journaux, 16 banques, neuf autres entreprises et le gouvernement belge. En 2021, l'actionnariat de la société anonyme est entièrement entre les mains d'une dizaine de sociétés de médias belges, qui représentent environ 40% du chiffre d'affaires de l'agence de presse.

Ce n'est qu'après la Seconde Guerre mondiale, à partir de 1944, que Belga est officiellement devenue bilingue. Auparavant, les dépêches paraissaient exclusivement en français. A partir de 1970, la rédaction a été divisée en deux sections, une néerlandophone, une francophone. Belga est désormais composée de 100 journalistes et 35 employés⁶⁷. Elle fournit une information nationale et internationale 24h/24, tous les jours de l'année.

La rédaction de Belga est divisée en plusieurs services : le newspool, qui s'occupe de toute l'information générale ; le pôle économique, le politique, le sport et la photographie. Les membres des rédactions politique, sportive et photographique ne s'occupent que de ces matières tandis que les journalistes du newspool traitent aussi bien l'information nationale qu'économique et internationale, selon les jours. Les journalistes entament leur shift de huit heures au plus tôt à 6h00 du matin et au plus tard à 14h30. Les nuits sont assurées par des journalistes dépêchés à Sydney, en Australie. Les fonctions occupées se divisent en desks, où le ou la journaliste reçoit la matière

⁶⁶ « Belga fête ses 100 ans aujourd'hui : des racines solides pour un avenir prospère », in : *mynewsdesk.com*, 20 août 2020, URL : https://www.mynewsdesk.com/fr_be/belga/news/belga-fete-ses-100-ans-aujourd'hui-des-racines-solides-pour-un-avenir-prospere-408868, consulté le 23 mai 2021.

⁶⁷ Belga, « Voici 100 ans, l'agence de presse Belga diffusait ses premières dépêches », in : *levif.be*, URL : <https://www.levif.be/actualite/belgique/voici-100-ans-l-agence-de-presse-belga-diffusait-ses-premieres-depeches/article-belga-1374801.html>, consulté le 23 mai 2021.

première à traiter et la répartit entre les collègues présent·es en rédaction, appelés dans le jargon « co-deskeurs ». Ces derniers traitent l'actualité chaude, se rendent aux conférences de presse ou suivent des manifestations, entre autres événements. L'agence compte également sur un réseau de correspondants régionaux : du côté francophone, un peu plus d'une vingtaine de journalistes indépendants traitent l'actualité locale pour Belga.

Pour mener les réflexions éditoriales, l'agence de presse dispose d'un conseil de rédaction qui veille « à garantir l'indépendance journalistique » de Belga. Il formule des avis, non contraignants, « sur les tâches rédactionnelles et permet d'optimiser l'implication de la rédaction dans la politique rédactionnelle ainsi que l'échange d'informations⁶⁸ ». Il s'assure du respect de la déontologie journalistique et peut être saisi d'une question ou s'en saisir de lui-même. Le conseil de rédaction est composé de six membres effectifs, trois francophones et trois néerlandophones, ainsi que de deux suppléants (un issu de chaque groupe linguistique), élus pour un mandat de quatre ans. La composition a été renouvelée en février 2021 et le conseil est désormais paritaire.

En 2021, l'AJP publie dans son mensuel la proportion d'hommes et des femmes journalistes salarié·es dans les rédactions, en date du 5 mars 2021⁶⁹. La proportion varie de 3% de femmes à La Dernière Heure à 54% de femmes dans les radios privées. La moyenne de la presse quotidienne francophone se situe à 27% de femmes, celle de l'audiovisuel à 38%. Belga se situe au-dessus de ces moyennes, à 43% de femmes, selon l'AJP. J'ai effectué moi-même le calcul, à la date du 3 mai 2021. La rédaction francophone du newspool était composée de 25 journalistes, dont 14 femmes. Toutefois, deux journalistes se trouvaient à cette date en congé de maternité et étaient remplacées par des hommes. En enlevant les remplaçants et en ajoutant les femmes en congé de maternité, on obtient un total de 16 femmes, soit 64% de la rédaction⁷⁰. Le service politique francophone est composé de huit journalistes, dont deux femmes (25%). La rédaction sportive francophone est composée de six journalistes, tous des hommes. En additionnant ces services, et en comptant les deux femmes en congé de maternité, on aboutit à un total de 39 journalistes, dont 18 femmes, soit une proportion de 46,15%.

⁶⁸ Selon les statuts rédactionnels de Belga, publiés sur l'intranet de l'agence

⁶⁹ Association des journalistes professionnels, « Les chiffres indicatifs, pas impératifs », in : *Journalistes*, n°235, avril 2021, Bruxelles, p. 3.

⁷⁰ Deux hommes en congé maladie de longue durée étaient remplacés par des femmes. La proportion, en comptabilisant ces journalistes absents depuis plusieurs années, atteint dès lors 14 femmes pour 25 journalistes, ou 56%. J'ai choisi de me focaliser sur la composition réelle de la rédaction, soit 64% de femmes dans le newspool francophone. Pour les congés de maternité, j'ai choisi de prendre en compte les femmes en congé étant donné que leurs remplaçants ne restent que trois mois.

Du côté néerlandophone, l'image n'est pas la même. Le newspool est composé de 25 journalistes, dont sept femmes, soit une proportion de 28%. Le service politique néerlandophone compte huit journalistes, dont deux femmes (25%). La rédaction sportive néerlandophone est composée de six journalistes, tous des hommes. En additionnant ces services, on aboutit à un total de 39 journalistes, dont neuf femmes (23%).

En additionnant les rédactions néerlandophones et francophones, on aboutit à un total de 78 journalistes, dont 27 femmes (34,61%).

Au niveau des responsabilités hiérarchiques, un rédacteur en chef (un homme) est assisté par deux rédacteurs en chef adjoint, un francophone (un homme) et une néerlandophone (une femme). S'y ajoutent trois responsables éditoriaux francophones, appelés « newsmanagers » (dont une femme) et trois newsmanagers néerlandophones (tous des hommes). Au total, sur les neuf postes à responsabilité se trouvent deux femmes (22,22%).

Du point de vue de la diversité, Belga est très homogène, composée principalement de personnes blanches, ayant fait des études universitaires. Une seule personne est métisse et assume une position de cheffe. Dans la rédaction francophone, trois prénoms ont une consonance étrangère (russe, arabe, italienne). Or, la diversité des rédactions « est la condition d'un meilleur exercice du métier. Dit autrement, l'absence totale de diversité des parcours, des couleurs de peau, rend déficitaire le récit (...) de l'actualité⁷¹ ». Pour la journaliste Alice Coffin, recruter plus de femmes, de personnes racisées, de LGBT « offre la garantie d'un journal mieux informé, au lectorat élargi. Car plus une rédaction est diversifiée, moins elle oublie de transformer en information toute une partie du réel ». Sans diversité, les médias ignorent des phénomènes. « A valider que ce qui est établi, (...), ce qui est déjà dans les rouages, donc souvent ce qui est masculin et en place, les médias négligent de nombreuses informations », conclut-elle.

5. Méthodologie

5.1. Naissance de ma recherche

Journaliste depuis cinq ans dans la rédaction de l'agence de presse Belga, j'assiste depuis les premières loges aux débats qui peuvent traverser ce média, notamment sur sa manière d'écrire. Ma réflexion a été enclenchée par un débat autour du bon « topic » - un avant-titre utilisé pour relier toutes les dépêches sur un même sujet - pour les manifestations du mouvement Black

⁷¹ Coffin (A.), *Le génie lesbien*, pp. 56-57.

Lives Matter ainsi que celles protestant contre des symboles de la colonisation encore présents dans l'espace public. Le mot « racisé », fortement utilisé dans les milieux militants, a été rejeté au motif qu'il n'était pas assez connu de tout-un-chacun. Le terme fait certes débat au sein de la communauté visée par ce qualificatif⁷² mais dans ce cas-ci, aucune réflexion n'a été enclenchée et le mot a été balayé d'un revers de la main parce qu'inconnu. Ma recherche prend aussi naissance dans ma frustration face à l'absence de réflexion dans ma rédaction sur la manière de couvrir des sujets comme les violences sexistes, le terme « drame familial » étant encore usité, mais aussi sur la manière d'écrire, pour éviter les stéréotypes. L'écriture dite inclusive n'est pas adoptée par Belga, un e-mail a même été envoyé pour en interdire son usage - tant qu'une concertation n'aura pas eu lieu. Une précision ultérieure, à ma demande, signalera que l'interdiction ne vise que le point médian. Sensibilisée aux valeurs féministes, j'apporte une grande attention aux mots utilisés lorsque j'écris une dépêche et j'utilise l'écriture inclusive, qui ne se limite pas à ce point médian. D'autres collègues, des femmes, apportent le même soin mais aucune réflexion d'ensemble n'est menée sur le sujet. Cette frustration et la communication du management m'ont menée à vouloir me pencher sur les raisons de l'absence de réflexion collective et de creuser davantage les motivations de Belga pour interdire l'utilisation de l'écriture inclusive.

Désirant me pencher sur les débats et réflexions qui peuvent traverser une rédaction, je décide de profiter de ma position privilégiée en me centrant sur la rédaction de Belga, qui m'est la plus familière. Un choix qui n'est pas exempt de difficultés, comme je l'exposerai par la suite. La réflexion a aussi été étendue à d'autres rédactions, notamment en raison de la particularité de Belga, agence de presse dont les clients ne sont autres que les médias eux-mêmes. Une des raisons avancées pour justifier l'interdiction du point médian était d'ailleurs le fait que les clients de Belga ne seraient pas prêts à son utilisation et doivent être consultés.

5.2. Un positionnement de « praticienne-chercheuse »

J'assume une position de « praticienne-chercheuse », qui me permet de mettre en questions des intuitions suscitées par mon expérience⁷³. Ce statut, grâce auquel je regarde autrement mon quotidien familial, me permet de profiter de mon expérience dans la profession et de l'utiliser pour me diriger dans ma recherche. « Je sais où regarder sans pour autant oublier les points aveugles

⁷² Hermant (Lucie), « Ismaël Saïdi : “‘Racisé’, c’est la pire insulte que vous puissiez me faire” », in : *Lesoir.be*, 6 février 2021, URL : <https://www.lesoir.be/353510/article/2021-02-06/ismael-saidi-racise-cest-la-pire-insulte-que-vous-puissiez-me-faire>, consulté le 31 mai 2021.

⁷³ Perraut Soliveres (Anne), « Praticien-chercheur, un nouvel espace de connaissance », p. 193.

qui ponctuent toute tentative d'élucidation », explique Anne Peraut Soliveres, qui a assumé ce statut dans une recherche sur les infirmières de nuit. Cette posture est également une revendication, celle de l'impossible objectivité. Elle « ne peut gommer la présence de subjectivité à la fois chez le chercheur et dans le matériel observé⁷⁴ ». Ce travail est engagé, comme toute recherche car personne ne peut prétendre à une quelconque neutralité. En outre, « un travail né d'une 'indignation' est particulièrement apte à renouveler les objets et à participer à la construction d'un savoir plus démocratique⁷⁵ », ce qui rejoint mon engagement féministe. « Un savoir prétendument neutre s'autoproclame au-dessus de tout soupçon alors qu'il a fait la preuve, des décennies durant, de son incapacité à restituer la vie de la moitié de l'humanité. (...) A l'inverse, (...) un savoir 'intéressé' est capable d'engendrer une 'objectivité forte' et des résultats 'moins faux' (...) parce que (les féministes) sont intéressées par les finalités de la recherche et les contraintes dans lesquelles celle-ci s'élabore, et parce que leur regard s'est formé dans des expériences inconnues de la plupart des savants⁷⁶. » L'impossible neutralité est alors « une ressource permettant d'accroître l'objectivité ».

Ce dédoublement statutaire⁷⁷ n'est toutefois pas sans difficultés. « Assurer une posture double est loin d'être facile. (...) Le problème central devient alors un problème de places et de placements, de prises de position et de positionnements, de clarification des points de vue⁷⁸. » Cette position m'offre néanmoins un regard que je suis la seule à porter⁷⁹.

La praticienne-chercheuse puise son activité de recherche dans son activité professionnelle « mais aussi de façon dialogique et récursive, l'activité de recherche ressource et réoriente l'activité professionnelle⁸⁰ ». Dans ce cas-ci, cela permet de « dégager quelques pistes d'action pour mieux

⁷⁴ Cros (Françoise), « La recherche professionnelle : épistémologie et écriture », in : Mackiewicz (Marie-Pierre) (coord.), *Praticien et chercheur : parcours dans le champ social*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2001, p. 134.

⁷⁵ Clair (Isabelle), « Faire du terrain en féministe », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2016, n°213, p. 71, URL : <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2016-3-page-66.htm>, consulté le 7 décembre 2020.

⁷⁶ Clair (I.), « Faire du terrain en féministe », id.

⁷⁷ Olivier de Sardan (Jean-Pierre), « Le 'je' méthodologique. Implication et explication dans l'enquête de terrain », in : *Revue française de sociologie*, 2000, n°41-3, p. 431, URL : https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_2000_num_41_3_5289, consulté le 3 décembre 2020.

⁷⁸ Canter Kohn (Ruth), « Les positions enchevêtrées du praticien-qui-devient-chercheur », in : Mackiewicz (Marie-Pierre) (coord.), *Praticien et chercheur : parcours dans le champ social*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2001, p. 21.

⁷⁹ Canter Kohn (R.), « Les positions... », p. 20.

⁸⁰ De Lavergne Catherine, « La posture du praticien-chercheur : un analyseur de l'évolution de la recherche qualitative », in : *Recherches qualitatives*, 2007, hors-série n°3, p. 29, URL : https://www.researchgate.net/publication/312384260_La_posture_du_praticien-chercheur_un_analyseur_de_l'evolution_de_la_recherche_qualitative, consulté le 26 décembre 2020.

faire, pour faire autrement. (...) La recherche vise le développement personnel, et non seulement la production d'un nouveau savoir. Le travail de recherche ébranle le rapport au métier ». C'est également pourquoi j'ai décidé d'avancer à découvert. J'ai prévenu ma rédaction en chef du travail que je menais. Je ne considérais pas qu'il était contraire à la déontologie d'analyser ma pratique professionnelle et ma propre rédaction. Je n'estimais toutefois pas nécessaire de demander une quelconque autorisation : ma démarche est légitimée par mon master en études de genre, que mon employeur a accepté que je suive, et elle n'est pas dirigée contre Belga. Elle vise au contraire à mieux comprendre ma pratique professionnelle. Par ailleurs, le but de ma recherche, avec sa posture féministe, est également de participer au changement, en mettant le doigt sur les résistances à une écriture dénuée de stéréotypes. Comme attendu, le rédacteur en chef a considéré que ma recherche n'entraînait pas en conflit avec mon travail.

5.3. Analyse de mes implications

Avant de décrire plus concrètement les étapes de ma recherche, je souhaite me pencher sur mes positionnements et mes engagements, sujet que je n'ai encore que brièvement abordé. Si « l'analyse de ses implications est particulièrement importante pour démêler 'les positions enchevêtrées du praticien-qui-devient-chercheur'⁸¹ », il me faut prendre garde à deux biais. Tout d'abord, cette analyse ne doit pas dériver en ma propre mise en scène, pour me valoriser. Chaque information sur ma position « n'est utile que si elle permet d'objectiver le positionnement (...) ainsi que les effets de ce positionnement sur la formulation de la question de recherche, sur le choix du terrain, sur sa réalisation, sur son analyse. (...) Il ne s'agit pas de se soumettre à un 'examen de conscience' mais de rendre compte (...) de la position historique, sociale, incarnée à partir de laquelle le ou la chercheur-e écrit⁸² ». Ensuite, décrire mon positionnement doit produire des effets : il ne s'agit pas simplement de me présenter comme une femme, cisgenre, blanche, hétérosexuelle, journaliste dans une importante rédaction de Belgique. Cette liste ne signifie rien en tant que telle. Elle n'importe que si j'analyse les effets que cela peut produire sur ma recherche. Il me faut être attentive aux points aveugles de ma recherche et analyser les implications concrètes de mon dédoublement statutaire. L'absence de diversité dans la rédaction de Belga constitue ainsi

⁸¹ De Saint-Martin (Claire), « Implication et surimplication du praticien-chercheur », in : *Fractal : Revista de Psicologia*, 2013, vol. 25, n°3, URL : http://www.scielo.br/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S1984-02922013000300004&lng=fr&tln=fr, consulté le 3 décembre 2020.

⁸² Clair (I.), « Faire du terrain en féministe », p. 81.

un point aveugle de ma recherche, je n'ai pu l'analyser en profondeur. Il s'agit certainement d'une limite de ce travail.

Le ciblage des personnes à interviewer a été une grande interrogation. Il s'agit de collègues, qui me connaissent et que je connais de manière plus ou moins proche. Comment les approcher et les écouter sans les influencer, sans qu'ils aient l'impression qu'il leur faut aller dans le sens d'une écriture sans stéréotype ? Me fallait-il m'adresser à des personnes dont je connais l'engagement envers l'écriture inclusive, pour élargir ensuite ? Comment m'assurer que ma recherche ne sera pas biaisée par mon propre aperçu de la situation, faisant une recherche dont je suis également le sujet ? Une autre difficulté liée à ma position de praticienne-chercheuse a été de déterminer l'arrêt de la collecte d'informations pour me pencher sur l'analyse. Contrairement aux chercheur·euses qui analysent un terrain qui leur est « étranger », je ne peux sortir de mon terrain, qui est mon lieu de travail. Les délais de remise de mon mémoire m'imposent une date de sortie mais j'ai continué à être exposée à des réflexions qui ont nourri mon travail.

5.4. La description de ma méthodologie

Initialement, ma recherche se dirigeait vers de l'observation participante⁸³, en incluant des discussions informelles, saisies au vol. Cependant, l'épidémie de Covid-19, astreignant chacun·e à rester chez soi, en télétravail, m'a poussée à changer de méthode. Si je suis restée attentive, lors de mes journées de travail, aux questions, réflexions ou autres débats qui peuvent apparaître dans la rédaction au sujet de ma recherche, je n'ai pu m'en contenter. Nous ne communiquons plus que par la messagerie WhatsApp, ce qui ne favorise pas les échanges. J'ai ainsi procédé à des entretiens plus formels, réalisés par visio-conférence. Si quelques petits soucis techniques sont apparus ponctuellement, les entretiens se sont bien déroulés dans l'ensemble. Il a toujours été souligné aux interviewé·es qu'il s'agissait d'une discussion informelle et non d'un entretien directif.

Je n'avais pas arrêté à l'avance un nombre précis d'entretiens à réaliser, pour ne pas me limiter et laisser ma réflexion suivre son cours. Au total, huit entretiens ont été réalisés avec des membres de la rédaction de Belga, dont deux responsables hiérarchiques. Sur ces huit personnes, quatre étaient des femmes, quatre des hommes (dont deux managers). Les chefs ont été choisis l'un pour sa position hiérarchique plus élevée, étant rédacteur en chef adjoint. Le rédacteur en chef étant

⁸³ Méthode qui implique de s'immerger dans un milieu et de se « laisser porter par la situation », selon Georges Lapassade (2016). Il s'agit de « regarder, d'écouter et de converser avec les gens, de collecter et de réunir des informations ».

néerlandophone, son adjoint francophone était la personne la plus élevée dans la hiérarchie concernant la prise de décisions éditoriales. Il siège également au conseil de rédaction où les questions éditoriales sont débattues. Le second chef est celui qui a signé l'e-mail demandant aux journalistes de ne pas utiliser d'écriture inclusive dans leurs dépêches, tant qu'une discussion n'avait pas eu lieu sur le sujet. Cette personne a aussi, lors d'un débat naissant sur WhatsApp pour juger de l'opportunité de laisser dans une dépêche ce fameux point médian dans le titre d'une exposition, tranché en faveur de sa suppression.

J'ai débuté mes entretiens avec les collègues femmes dont je connaissais - ou croyais connaître - les réflexions et engagements sur le sujet afin de pouvoir analyser leur vision de la situation, qui peut différer de la mienne. J'ai ensuite élargi ma perspective, sondant notamment des hommes. Les entretiens ont d'abord été réalisés avec des journalistes, dont la contribution restera anonyme étant donné les sujets délicats abordés, et ensuite avec les responsables. Un dernier entretien a été réalisé avec un journaliste, après avoir retranscrit une partie des entretiens, afin d'approfondir certains aspects. J'ai approché mes collègues en leur demandant si elles accepteraient de discuter avec moi, leur expliquant que mon mémoire porte sur la couverture des médias belges de sujets tels que les violences faites aux femmes ou l'égalité entre hommes et femmes. Volontairement, je n'ai pas utilisé le terme d'écriture inclusive ou même d'écriture afin d'éviter tout a priori.

Les entretiens avec les membres de Belga ont été réalisés entre le 16 mars et le 27 avril 2021. Ils ont duré 50 minutes en moyenne, le plus court a duré 30 minutes et le plus long 1h46. Les journalistes étaient chez Belga depuis 11 ans en moyenne, l'ancienneté la plus élevée était de 19 ans et la plus basse de 7 ans. J'ai pris à dessein des journalistes engagés depuis plusieurs années, afin qu'elles puissent faire état d'une évolution - ou non - de la rédaction.

Par la suite, j'ai mené quatre entretiens avec des membres d'autres rédactions. Le but de cette recherche n'est pas d'être exhaustive, et cela vaut autant pour les entretiens menés avec des membres de Belga que pour les autres. Dans ce cas-ci, il s'agissait d'élargir la perspective, d'ouvrir légèrement la porte des autres rédactions car elles étaient au centre des réflexions menées par Belga. Il s'agissait de vérifier si certaines présomptions émises par mes interviewé·es s'avéraient exactes et si les journalistes d'autres rédactions menaient le même genre de réflexion. J'ai également tenté d'interviewer un·e membre de l'Association des journalistes professionnels mais sans succès, ce qui restera une déception dans mon travail.

Les quatre entretiens d'enrichissement ont été menés avec Camille Wernaers, travaillant pour le média féministe de la RTBF « Les Grenades » et le magazine féministe Axelle ; Camille Tang Quynh du média bruxellois BX1, Julie Morelle de la RTBF et Julie Huon du Soir. Quatre femmes donc, qui m'ont été renseignées par le bouche-à-oreille en raison de leur engagement envers l'écriture inclusive. Elles avaient une position plutôt favorable à cette écriture, ce qui n'est pas forcément représentatif de l'ensemble des rédactions et peut constituer une limite de ce travail. Pour avoir une vue exhaustive, un travail plus approfondi - tel qu'une thèse - devrait être mené. Ces entretiens ont été réalisés entre le 29 avril et le 13 mai 2021. Ils ont duré 49 minutes en moyenne, le plus court étant de 40 minutes et le plus long de 59 minutes.

J'ai également suivi le colloque international « De 'drame familial' à féminicide. Comment des femmes journalistes ont transformé les pratiques pour relater justement les violences faites aux femmes », organisé en ligne le 28 avril par l'Université des Femmes, avec Les Grenades.

5.5. Les guides d'entretien

Si l'entretien de recherche constitue un exercice particulier, celui avec des journalistes, habitués à se trouver de l'autre côté du micro, possède ses propres spécificités. L'interviewé·e connaît les « ficelles de la pratique, et anticipe, parfois de façon considérable, les réponses attendues, ou prétendument attendues⁸⁴ ». Cette méthode qualitative doit me permettre de mettre au jour les réflexions que les journalistes portent sur leur propre pratique, celles menées au niveau de l'ensemble de la rédaction et d'explorer leur perception de ce qui est communément appelé l'écriture inclusive, pour tenter de détecter d'éventuelles résistances ou au contraire, des éléments allant en faveur de son utilisation.

Mes entretiens sont semi-dirigés, c'est-à-dire qu'un guide d'entretien est élaboré avant le début des rencontres, afin de pouvoir lancer la conversation, compter sur des relances et des repères pour approfondir au mieux ma question de recherche. Il ne s'agit toutefois pas d'une liste de questions précises, désirant me laisser porter par les réflexions de mes interviewé·es. Ce guide d'entretien a évolué, au fil des conversations entretenues avec les journalistes, qui ont fait émerger l'un ou l'autre élément impensé avant le début de la recherche.

J'ai abordé quatre thématiques :

⁸⁴ Broustau (Nadège) et al., « L'entretien de recherche avec des journalistes. Propos introductifs », in : *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, septembre 2012, vol. 1, n° 1, p. 9, URL : <http://www.surlejournisme.kinghost.net/rev/index.php/slj/article/view/16>, consulté le 16 février 2021.

- La manière dont les actualités, telles que les violences faites aux femmes ou l'égalité entre femmes et hommes, sont traitées par la rédaction de Belga (y a-t-il des directives particulières, qui écrit sur ce type de sujet)
- Les réflexions menées au niveau de la rédaction sur ces thématiques (y a-t-il eu des débats au sein de la rédaction, sur quoi portaient-ils) et les obstacles à cette réflexion
- La pratique individuelle (comment l'interviewé·e traite de ces thématiques, quelle réflexion mène-t-iel en général sur sa manière d'écrire)
- L'écriture inclusive (qu'en pense-t-iel, quelles seraient les difficultés à l'intégrer dans sa pratique quotidienne, quels seraient les avantages de son intégration)

J'ai prévu également des questions plus précises afin de posséder des points de repère au fil de l'interview, qui se trouvent en annexes à la page 73.

J'ai élaboré un autre guide pour les deux entretiens menés avec des membres du management car les objectifs de la recherche différaient. Il s'agissait d'approfondir un positionnement officiel sur l'écriture inclusive. A nouveau, mon guide d'entretien se divise en thématiques, similaires à celles abordées avec les journalistes de la rédaction, avec quelques nuances :

- La manière dont Belga traite d'actualités liées au genre
- Les réflexions menées au niveau du management sur la couverture de Belga de ces actualités et les obstacles
- L'écriture inclusive

Les questions plus précises se trouvent à la page 74. Enfin, un troisième guide d'entretien a été élaboré pour les journalistes travaillant dans d'autres rédactions que Belga. Les catégories restent similaires, mis à part l'ajout de demandes sur les attentes vis-à-vis de Belga. Les questions se retrouvent à la page 74.

6. La réflexion éditoriale de Belga sur le genre

6.1. Un constat unanime : l'absence de réflexion

L'ensemble des personnes interviewées travaillant chez Belga s'accorde sur un point : l'agence de presse ne mène pas de réflexion éditoriale genrée. « *J'ai l'impression qu'en fait, il n'y a jamais eu de discussion officielle (...) par rapport au traitement des problématiques spécifiques liées à la vie des femmes* », déclare une journaliste. La couverture de sujets ayant un rapport avec le genre, dans son sens large, est jugée « *quasi inexistante* » par un autre. Pour le rédacteur en chef adjoint, cette

absence de couverture et de réflexion spécifiques s'explique par le fait que *« les sujets de genre, j'ai l'impression que ce sont souvent plutôt des reportages (...) et des sujets qui partent souvent de cas particuliers. Forcément, c'est pas tout à fait le core business de Belga (...). La base de départ du travail de Belga, c'est quand même souvent de l'actu chaude »*.

Pour plusieurs journalistes, il n'existe pas de débat sur cette thématique, *« comme il n'y a des débats sur rien »*. Belga n'analyse pas ses manières de faire et n'en discute pas. *« On s'endort chez Belga et on discute pas »*, assène une journaliste. Pour une autre, il n'y *« a pas de réflexion sur comment Belga travaille (...) moi je trouve que ça manque de remises en question parfois (...) Les choses ne changent pas et voilà, on laisse juste les gens se plaindre et... Pfff, c'est ça qui me fait dire que les choses ne bougent pas tellement »*. Cet immobilisme *« me démotive parfois un peu aussi de m'investir »* dans les organes de réflexion, tels que le conseil de rédaction, car *« c'est beaucoup d'investissements et au final, y a peu de changements »*.

La pandémie de Covid-19 a aussi été pointée comme un frein depuis un an et demi pour mener une telle réflexion, les débats étant plus ardues à distance. *« Quand t'es en face à face, si quelqu'un dit un truc, une énormité, t'hésiterais pas à lui dire et ça enclencherait une conversation. Ici, par mail, par message, ça n'a pas vraiment d'intérêt. »*

Les horaires, très variables, sont aussi mis en avant comme explication à l'absence de discussions. Les membres de la rédaction ne se croisent pas toujours et ielles doivent toujours être prêt·es à traiter une information, l'agence de presse fournissant de l'actualité 24 heures sur 24 et sept jours sur sept, ce qui n'est pas propice à l'organisation de longues réunions. Avant la pandémie, des petites réunions étaient organisées le matin mais elles n'étaient pas systématisées. Si des discussions ont lieu, elles sont informelles, en privé, avec d'autres personnes sensibilisées au sujet. L'absence de réflexion contraste avec une conscience bien présente chez toutes les personnes interviewées de l'impact qu'une agence de presse peut avoir et des responsabilités sociales qui lui incombent. *« En tant qu'agence de presse et en tant que média de référence qui va être repris partout, on a une responsabilité là-dessus »*, avance le rédacteur en chef adjoint. *« Parce qu'effectivement si à un moment donné, on a envie que ça change un petit peu aussi, c'est Belga qui à son niveau, peut montrer un exemple aussi, pour les autres médias. »* Comme je l'exposerai par la suite, ce rôle exemplatif ne vaut en revanche pas forcément à ses yeux dans l'introduction de l'écriture inclusive. Une journaliste ajoute que *« si on veut avoir une image un peu moderne aussi, il faut qu'on évolue avec la société »*.

Le fait que les dépêches soient souvent publiées telles quelles par les médias clients est bien à l'esprit des journalistes, conscient·es de l'impact que leurs pratiques peuvent avoir sur la société. *« Ça mériterait réflexion parce qu'on a quand même un impact sur ce que tout le monde en Belgique francophone lit en allant sur internet. Et on devrait commencer par nous quoi, la base... »*, estime une interviewée. Un journaliste insiste sur l'évolution de l'agence de presse Belga car avant, *« nos dépêches n'arrivaient que dans les rédactions et ne sortaient pas telles quelles vers l'extérieur. Mais depuis 2005-2006, toutes nos dépêches sont immédiatement publiées sur les réseaux, sur les sites internet et donc notre impact sur la réception, par le lecteur, de la langue française est (...) soudainement apparu (...). C'était très rare qu'une dépêche Belga soit reprise telle quelle dans un journal papier le lendemain. (...) Maintenant, c'est cent fois par jour »*.

Pour plusieurs personnes, les mentalités ont évolué et les temps sont mûrs pour mener une réflexion sur la manière d'aborder des thématiques liées au genre, tant par l'élargissement des sujets abordés que sur les termes à employer. *« On est à un moment-charnière en fait je trouve, dans l'Histoire, dans le fait qu'il y a eu, en tout cas sur le féminisme, un énorme bond en avant à partir de Me Too, qui a fait que certains journalistes se sont emparés du sujet, que la réflexion a été lancée d'un peu partout. »* Il serait dès lors temps de mettre *« un coup de pied dans la fourmilière »*.

Une personne interviewée propose que la réflexion se fasse en trois temps : une analyse de l'ensemble des dépêches publiées par Belga, un éclairage externe d'une association et la sensibilisation ou formation de la rédaction. Si l'analyse de la copie a été rejetée par plusieurs interviewé·es, estimant que c'était trop chronophage, cet initiateur du plan considère que cet argument ne sera pas avancé contre le projet. *« On va au contraire peut-être justement essayer de mettre ça en valeur »*, pense-t-il. Pour réaliser ce screening, des personnes devront se porter volontaires et prendre *« un peu du temps sur elles-mêmes »*, pense-t-il, précisant qu'il ne s'agirait pas d'y travailler en dehors de Belga mais plutôt de prévenir le deskeur⁸⁵ que la personne est occupée à cette tâche. *« C'est une organisation qui peut facilement se faire. »* Pour lui, un éclairage externe, *« d'une association qui est au quotidien »* confrontée aux conséquences d'un mauvais traitement médiatique, est indispensable afin d'apporter des arguments en faveur ou en défaveur de certains termes. *« On peut pas soupçonner parfois le poids que certaines expressions peuvent avoir dans nos dépêches (...) sans un éclairage extérieur. »* La formation de la rédaction ne

⁸⁵ C'est-à-dire la personne qui tient le « desk ». Ce poste consiste à traiter toutes les informations qui parviennent à Belga, à les trier et à les distribuer aux membres de la rédaction qui ne tiennent pas un desk (« co-deskeurs »).

poserait pas non plus de problème, plusieurs ateliers ayant déjà eu lieu par le passé. *« Je parle bien sûr d'un temps hors Covid mais je crois que des formations, on en a eu pas mal et assez sur tous les sujets, parfois qui n'ont même rien donné ou rien apporté. Je pense que quand les effectifs sont complets, c'est pas compliqué d'aller dire à trois-quatre personnes d'aller suivre ce petit atelier pendant deux heures et puis d'en tirer les conclusions. »* Pour ce journaliste, la réflexion sous l'angle du genre ne peut être que bénéfique, rendant la production de Belga encore plus *« passe-partout, neutre et compréhensible par tous »*. Il pointe que l'agence de presse doit déjà tendre vers un langage succinct, sans fioriture : débarrasser la copie des éléments péjoratifs permettrait de rendre les dépêches encore plus neutres.

6.2. Une couverture problématique ?

Pour l'un des journalistes interviewé·es, si Belga ne dispose pas de directives particulières en termes de genre, *« tous les journalistes sont par nature sensibles à tout ce qui est discriminations »*. Il pense que *« les journalistes de Belga, comme les autres journalistes, vont à la chasse aux discriminations. Naturellement »*. Pour la rédaction en chef, la couverture de l'agence ne pose aucun problème et ne nécessite donc pas de s'y attarder spécifiquement. D'autant plus que pour le rédacteur en chef adjoint, des directives uniquement pour le genre risqueraient de mettre *« un feu clignotant au-dessus du sujet en disant attention, c'est un sujet à risques »*. Les journalistes développeraient une peur de s'y attaquer alors que leur *« bon sens »* leur suffirait à éviter de discriminer. *« On a quand même tous fait des études où on nous a sensibilisés à la déontologie, à l'équilibre, à ne pas justement (...) stigmatiser. »* Pour le rédacteur en chef adjoint, les balises générales existantes, *« que chacun est censé avoir intégré »*, suffisent, assorties de rappels à l'ordre lorsque c'est nécessaire. Il ne s'oppose toutefois pas à ce qu'une discussion soit menée sur le sujet. Ce discours instituant qu'il n'y aurait aucun problème éditorial genré chez Belga contraste avec celui tenu par certain·es journalistes, mettant le doigt sur des dépêches problématiques, comme lorsqu'un journaliste a titré que *« Nawal Ben Hamou fait un pas de côté de la politique »* alors que la secrétaire d'État bruxelloise prenait son congé de maternité. *« Ça avait été très critiqué, par elle en premier, puis par plein de gens »*, se souvient une membre de la rédaction. L'auteur de l'article n'avait *« pas de sensibilité. Il va croire que... Parfois, ils ont des réflexions qu'ils prennent pour de galanterie alors que c'est du sexisme de base. »*

6.3. Drame familial ou féminicide ?

L'absence de réflexion sur la manière d'aborder des sujets liés au genre se fait aussi ressentir, dans une moindre mesure, sur le vocabulaire à employer. Plusieurs journalistes se disent en demande d'une liste de vocabulaire à utiliser et de formations à ce sujet, mettant en avant que ce procédé a déjà été utilisé par le passé. Un lexique des termes judiciaires existe en effet et une formation avait été prodiguée pour que chacun et chacune dispose d'une connaissance de base. Concernant le genre, *« tous les journalistes n'y sont pas sensibles chez nous et il faudrait pouvoir expliquer les termes précis, pourquoi on ne peut pas minimiser un tel truc, pourquoi est-ce qu'on doit mettre ça en avant »*. Plusieurs membres de la rédaction insistent sur le fait que ce procédé doit aller vite. *« Pas besoin d'un brainstorming avec mille gens mais avoir une ligne de conduite, un petit vocabulaire de base, pour ne plus faire des erreurs. »*

Pour un journaliste cependant, *« les journalistes sont naturellement rétifs aux consignes. Si tu choisis ce métier, c'est aussi (par) véritable indépendance d'esprit »*. Il considère qu'un « cadre » ne fonctionnera pas et plaide plutôt pour des sensibilisations de la rédaction.

La question de l'utilisation de l'expression « drame familial » lors de l'assassinat d'une femme par son conjoint ou ex-partenaire est revenue à plusieurs reprises dans mes entretiens. Ainsi, une journaliste explique qu'on lui a dit de ne pas l'utiliser *« parce que ça fait très DH. (...) C'était assez basique comme explication (...). On n'a pas été beaucoup plus loin que ça. Parce que c'est une formule un peu bateau et qu'on retrouve fort dans la presse locale et un peu à sensation »*. Lorsqu'elle relit une dépêche qui utilise cette expression, elle la supprime donc mais cela l'ennuie *« un peu parce que c'est effectivement un drame qui s'est passé dans un cadre familial. Mais c'est un peu fourre-tout comme expression »*.

Le rédacteur en chef adjoint confie que *« c'est un sujet dont on a déjà débattu je dirais en interne, peut-être pas de manière très formelle mais je sais qu'il y a déjà certains membres de la rédaction qui ont attiré notre attention là-dessus »*. Il est au courant que l'AJP recommande l'utilisation du terme féminicide et semble être en pleine interrogation sur ce sujet. D'un côté, il se demande si *« on ne doit pas appeler un chat un chat ? Et dire qu'effectivement, c'est un féminicide parce que c'est un gars qui tue sa femme et c'est pas un problème de famille. Oui, oui probablement qu'il faudrait à un moment donné qu'on se pose la question »*. Il ajoute que *« si on parle de drame familial alors que c'est un féminicide, on travestit les faits »*. D'un autre côté, il ne rejette pas totalement l'expression « drame familial ». Pour lui, *« il peut y avoir un drame familial dans le*

sens où ça peut être une dispute (au sein du) couple qui dégénère et pas forcément prémédité. Pas forcément le mec qui s'en prend à sa femme, ça peut être la femme qui s'en prend au mec ». Il considère que « drame familial » renvoie au fait que des enfants sont impliqués dans les violences ou qu'il « y a vraiment un contexte de violences, verbales ou physiques, avec ou sans coups, mais avec une certaine durée ». Lorsque les violences concernent uniquement un couple, sans enfants, « alors ce serait un drame conjugal ».

Il en conclut qu'il faudrait se poser la question à chaque dépêche : s'agit-il d'un drame familial (ou conjugal) ou d'un féminicide ? Il pointe le fait que le parquet n'utilise pas l'expression féminicide étant donné qu'elle n'existe pas dans le code pénal. Or, « *qui sommes-nous, nous qui n'avons que très peu d'éléments, pour dire que c'est pas un drame familial ?* » Il accepte que l'agence utilise le terme féminicide mais uniquement lorsque les journalistes disposent de suffisamment d'informations. « *Le terme en lui-même, moi je n'ai aucun problème à l'utiliser à partir du moment où il est autorisé, utilisé à bon escient.* » En attendant d'avoir des informations précises, « *on va quand même rester vagues, on va utiliser drame familial* ».

Le rédacteur en chef adjoint est bien conscient de l'impact que Belga pourrait avoir si l'agence optait pour le terme féminicide. « *Si Belga continue à mettre drame familial, tout le monde va continuer à mettre drame familial. Si Belga commence à parler de féminicide, il y a beaucoup plus de chances qu'on retrouve sur les sites le terme féminicide.* »

6.4. Les freins

Parmi les freins identifiés au fait de mener une réflexion éditoriale du point de vue du genre, une personne a longuement confié sa peur d'être taxée de militante en mettant ce sujet sur le tapis. « *Il y en a beaucoup dans la rédaction qui pourraient vraiment percevoir ça comme du militantisme et il faut éviter parce qu'alors, ça paralyse le débat.* » Pour elle, il ne faut rien imposer et « *prendre ce débat avec des pincettes* ». Elle se demande aussi où placer « *la frontière entre militantisme et souci de représentativité de toutes les composantes de la société* », qui est « *très très mince. Et donc c'est là que la discussion doit en fait être menée. Jusqu'où aller ? Quelles sont nos limites ?* »

Un précédent a été évoqué par trois personnes interviewées : une journaliste, partie de la rédaction depuis, avait tenté d'initier une discussion sur le terme de drame familial et l'opportunité d'utiliser le mot féminicide. « *Je me rappelle à ce moment-là que ça avait été un peu, peut-être pas mal perçu, mais en tout cas perçu comme militant* », se souvient une interviewée. « *Tout le monde s'est dit : 'mais avec quoi elle vient ?'. Elle était un peu en avance sur son temps, je pense, à cette*

période. Et donc c'est jamais vraiment passé, bien que je pense que c'est quand même resté dans les esprits (...). » Elle souligne que cette personne ne voulait pas imposer le mot féminicide mais « *au moins lancer la discussion. Mais il y a jamais eu discussion* ».

Un « problème de génération » a aussi été évoqué à plusieurs reprises, plusieurs personnes interviewées soulignant que les plus âgées étaient moins sensibilisées à ces questions.

Pour un newsmanager, « *Belga vit avec son temps mais ça reste un gros mass média, donc c'est lourd parce que ce sont des institutions* ». Il souligne que l'histoire de l'agence de presse se situe « *au cœur des rapports de domination parce que c'est lié au monde politique, c'est lié au monde économique. C'est toujours le cas aujourd'hui, même si ça se vit autrement* ». Ce qui fait évoluer la rédaction est son renouvellement et son rajeunissement, avec des jeunes journalistes « *à l'écoute de problématiques autres, qui ne faisaient pas nécessairement sens il y a quelques années* ».

L'homogénéité de la rédaction a été identifiée une seule fois comme un problème. « *On a tous le même profil plus ou moins, on est tous jeunes, blancs, on est tous bien Belges* », déplore cette journaliste. L'arrivée d'un collègue issu de la diversité « *a déjà changé (...) parce que, effectivement, lui, il vient parfois avec des idées qu'on n'aurait pas parce que lui, il a un bagage différent* ». Les autres personnes interrogées ont plutôt mis en avant le fait que la rédaction francophone de Belga est jeune et que les femmes y sont bien représentées, sans évoquer l'absence de diversité.

La petite structure de Belga - une centaine de journalistes - et le manque d'effectifs ont aussi été avancés comme explications à l'absence de prise de recul sur les manières de produire de l'information.

6.5. La direction, pas à l'initiative

De manière générale, si certains identifient des obstacles particuliers à cette réflexion et d'autres non, la majorité pense que le management ne représenterait pas un frein à une discussion sur le sujet. « *Je pense pas qu'on sera freiné sur la réflexion (...). Je dis pas qu'ils seront super convaincus en disant 'ah ouais c'est hyper important', mais (...) je pense pas qu'ils nous empêcheront de le faire* », m'explique une des interviewées. Plusieurs insistent sur le fait qu'il ne faut pas attendre une initiative de la direction, car « *ça va pas bouger tout seul* ». La responsabilité individuelle du journaliste est mise en exergue, « *les journalistes ont aussi leur responsabilité (...) à mettre des sujets en avant, à proposer des sujets pour élargir vraiment la palette de ce qu'on fait d'habitude. Essayer de sortir un peu du cadre* ». D'autant qu'une liberté est laissée aux membres

de la rédaction pour juger de la pertinence d'un sujet, souligne une autre personne interviewée. *« C'est à nous de prendre le taureau par les cornes et de faire un peu ce qu'on veut. Parce qu'on n'a (...) aucune pression, on peut écrire sur ce qu'on veut »*, me dit une membre de la rédaction, ajoutant avoir *« longtemps visé les chefs en me disant que (...) c'était à eux de donner l'impulsion mais finalement je me rends compte que non, c'est à nous de le faire aussi. Si eux ne le font pas, c'est notre responsabilité de le faire »*.

Une personne interviewée considère, elle, le management comme un réel obstacle à franchir. *« Les initiatives sont parfois un peu freinées par le (rédacteur en chef) qui ne réfléchit pas hors du cadre. C'est vraiment quelqu'un qui ne sort pas des sentiers battus. (...) Il va toujours te dire que changer les choses, c'est pas possible, c'est trop compliqué. »* A ses yeux, le management a une *« mentalité fermée »*, considérant que *« les règles sont les règles, on les change pas »*. Les journalistes sont peut-être aussi freinés car elles *« n'osent pas aller vers les chefs »*, avance une journaliste. *« Tu sais, moi je vais te dire, (...) j'aurais pas envie d'avoir cette discussion avec (X). Quand tu sais qu'il va t'aboyer dessus, quand tu sais qu'il va peut-être te traiter de militante... Enfin ou bien qu'il va considérer le sujet comme pas important. »* Pour réussir à changer les choses, il faut dès lors constituer des alliances et ne pas se présenter seul·e aux chef·fes. *« Il faut bien argumenter et il faut tenir compte de leur vision des choses (...). Il faut essayer de parler leur langage. En fait, c'est un peu de la manipulation mais c'est comme ça qu'il faut avancer ses pions. »*

Le newsmanager met aussi en avant la responsabilité individuelle : *« J'aime bien l'idée que ce sont les journalistes qui font l'information. Et ce sont eux qui sont au cœur de la société, ce sont eux qui vivent les événements »*. Il considère que chacun peut amener ses sujets mais qu'une *« réflexion collective sur la compatibilité avec ce qu'on entend d'une agence de presse »* est nécessaire. Le rédacteur en chef adjoint confirme que la direction ne prendra pas l'initiative de lancer une discussion sur un sujet où elle estime qu'il *« n'y a pas vraiment de problème »* mais insiste sur le fait que lui-même ne s'opposerait pas à une demande des journalistes.

6.6. Et dans les autres médias ?

Le Soir a mené une réflexion sur la représentation des femmes dans ses pages, initiée à la suite d'un mécontentement de plusieurs femmes travaillant à la rédaction. Elle a été lancée avant Me Too, dont les révélations datent de la fin 2017. Tout a commencé à cause de deux articles, l'un ayant utilisé la formule *« le sexe faible »* pour désigner les femmes, et l'autre fantasmant sur une robe dans le portrait d'une actrice décédée. Plusieurs employées du Soir s'étaient déjà réunies dans

un groupe sur la messagerie Messenger et *« quelqu'un a dit, ouais ça, c'est quand même plus possible. 'Le sexe faible', merde quoi. (...) C'est un manque de respect »*, explique Julie Huon. Les femmes se sont réunies entre elles et *« des gens sont sortis du bois en disant : 'moi, c'est vrai que j'en ai ras-le-bol qu'on me regarde en ne me parlant pas dans les yeux mais en regardant ma poitrine'. Ou qu'on parle de ma robe »*. Elles ont également analysé le journal et se sont rendu compte qu'il *« y avait des pages et des pages et des pages entières sans l'ombre d'une femme »*. Et lorsqu'une femme était présente en photos, elle était *« ou victime - donc dans les pages Monde dès qu'il y avait une bombe, il y avait toujours une femme qui pleure. Ou pute, en fait. Donc il y avait truc sur la plage et ben il y avait un beau bikini »*. Le rédacteur en chef averti, un groupe de travail s'est mis en place au sein de la Société des journalistes professionnels du Soir (SJPS), dont faisait partie Julie Huon. Elle explique que Christophe Berti s'est montré à l'écoute mais que le fait que les femmes s'étaient d'abord réunies entre elles ne lui a pas plu. En a résulté une certaine prise de conscience dans la rédaction, avec la cheffe graphiste qui veille au grain pour la représentation des femmes dans les photographies et le rédacteur en chef qui vérifie que les femmes sont bien représentées dans son journal.

Au début, l'évolution a été ardue, certains hommes croyant que *« ça allait être la guerre des sexes, qu'on n'allait plus rigoler comme avant, etc. Et donc il a fallu passer au-dessus de ça »*. Le rajeunissement de la rédaction a aussi aidé à l'évolution des mentalités. Une autre initiative mise en place a été un document partagé reprenant des coordonnées d'expertes mais selon Julie Huon, il n'est pas beaucoup consulté. *« Mais quand même, le truc est là »*, souligne-t-elle, considérant que cela permet aussi de planter une graine dans l'esprit des journalistes pour diversifier leurs contacts. Toutefois, aucune consigne ou directive n'a été émise à la suite de cette réflexion. Selon Julie Huon, le rédacteur en chef n'est pas en faveur de consignes et *« c'est compliqué aussi, tu peux pas vraiment obliger un journaliste à dire 'tu fais comme ça maintenant'. Donc il y a quand même une souplesse et c'est laissé à la liberté de chacun »*. Le Soir semble miser sur la sensibilité de chaque journaliste, sans pour autant avoir mis en place des ateliers ou formations sur le sujet. *« En fait, tant que ça reste dans la discussion et dans la liberté de chacun, de dire 'oui ce serait bien que vous fassiez ça' »*, les obstacles se font rares. Dès qu'il s'agit d'entrer dans du concret *« et c'est ça qui est important »*, avec *« par exemple une charte écrite ou bien un vocabulaire, c'est vachement dur »*, témoigne Julie Huon. Pour elle, les consignes sont pourtant nécessaires, dans un premier temps. *« A priori, évidemment, on aimerait mieux que ce soit spontané, que les*

gens spontanément réfléchissent en disant une femme a un cerveau, elle est aussi forte qu'un homme et tout. Mais malheureusement, (...) tout le monde est pas ouvert, tout le monde est pas malin. Donc je pense qu'il faut parfois des cadres stricts qui font qu'après les choses deviennent naturelles et normales. »

Du côté de BX1, la situation semble la même qu'à l'agence Belga, c'est-à-dire que le genre ne fait pas l'objet d'une réflexion spécifique. Le média local bruxellois tente tout de même d'atteindre une parité à l'écran, « *c'est pas dit texto, noir sur blanc* » mais la rédaction en chef incite à la diversité, explique Camille Tang Quynh. Une initiative a aussi été mise en place : pendant une semaine, du 15 au 28 mars, le nombre de femmes apparaissant à l'écran a été comptabilisé. Ce « baromètre genre » a été lancé une fois, sans prévenir les journalistes, et n'a pas été suivi d'actions.

La RTBF a, elle, mené une réflexion formelle sur la féminisation des titres et fonctions, sujet que je développerai dans la suite de cette recherche. Selon Julie Morelle, la mise en place des Grenades, média de la RTBF qui « dégoupille l'actualité d'un point de vue féministe »⁸⁶, et de la rubrique Inside, centrée sur les coulisses de la fabrication de l'information, a fait « *que ça a vraiment suscité des débats* ». Le média audiovisuel de service public s'est aussi doté d'une responsable de la diversité et de l'égalité en la personne de Safia Kessas. Celle-ci organise plusieurs ateliers, notamment sur les biais inconscients, qui visent à déconstruire les stéréotypes des journalistes. Elle propose aussi des rencontres avec des personnes issues de la diversité pour élargir le panel de contacts de la rédaction. Elle « *rassemble toute une série de femmes de la société civile, que ce soient des politologues, des juristes, des militantes, etc. Elle rassemble des profils pour qu'on ait aussi justement le réflexe (...) de penser à ces interlocutrices-là et ça, je trouve que ça a bien fonctionné. Enfin dans mon cas, j'en ai retrouvé très régulièrement sur mon plateau* », explique Julie Morelle. « *L'arrivée du master de genre, le fait que pas mal de journalistes suivent cette formation, je trouve que c'est déjà significatif. Parce que, par exemple, le fait de dédoubler*⁸⁷, c'est Himad Messoudi qui m'a vraiment sensibilisée à ça après sa formation. » La désormais ex-présentatrice du JT souligne que la RTBF soutient les initiatives en faveur de plus d'égalité et de diversité et considère qu'il « *y a tellement de choses qui bougent à ce niveau-là pour le moment*

⁸⁶ Selon les mots utilisés sur leur site web pour se décrire (« Les Grenades », in : *RTBF.be*, URL : <https://www.rtbf.be/info/dossier/les-grenades>, consulté le 5 juillet 2021).

⁸⁷ Dire « les étudiantes et les étudiants » à l'antenne par exemple

que ça doit bien sûr faire partie de nos sujets de réflexion à la rédaction. Et on est un peu quand même le reflet de la société, on s'adresse à un très large nombre de personnes tous les jours, donc ça doit bien sûr faire partie de notre questionnement ».

En dehors de mes entretiens, je remarque aussi l'affichage, par la rubrique Inside, des réflexions de la RTBF sur le sujet, que ce soient sur l'écriture inclusive ou la féminisation des titres et fonctions. Ainsi, en novembre 2020, un article est publié sur le site web à la suite de l'apparition du sous-titre « Madame la directeur » dans le JT de la RTBF⁸⁸, sous-titre exigé par la personne interviewée. Si l'urgence du direct est donnée comme explication, cet incident a donné lieu à une clarification des règles. Anne Poncelet, responsable de la rédaction de la RTBF à Liège, explique que la décision a été prise de féminiser « *coûte que coûte* ». Pour Safia Kessas, responsable égalité et diversité à la RTBF, la responsabilité sociétale du média va au-delà des « *désidératas des uns et des autres* ». « *Le langage crée des imaginaires, des représentations mentales qui conduisent femmes et hommes à accepter la domination d'un sexe sur l'autre, sans même s'en rendre compte* », insiste-t-elle sur le site de la RTBF.

Parmi les personnes issues d'autres médias que j'ai interrogées, celle qui menait la réflexion sur le genre la plus poussée était Camille Wernaers, qui travaille pour deux médias s'affichant comme féministes. Journaliste indépendante, elle collabore avec Les Grenades ainsi qu'avec Axelle Magazine, revue féministe. « *Ça implique de ne pas laisser les femmes hors de l'actu, comme c'est le cas dans les autres médias* », explique-t-elle. Il s'agit aussi de « *ne pas reproduire certains stéréotypes quand on traite des violences faites aux femmes* » et de « *tendre le micro aux premières concernées* ». Pour elle, l'angle du genre est un angle comme un autre, qui implique un travail d'enquête journalistique. La journaliste considère que le mauvais traitement médiatique, spécifiquement des violences faites aux femmes - domaine dans lequel elle s'est spécialisée et pour lequel elle renvoie à l'étude menée par Sarah Sepulchre, précitée dans la revue de littérature - est dû au fait que les journalistes ne sont pas formés à ces questions. « *N'avoir aucune culture générale sur ces sujets, ça ne nous permet pas de traiter correctement ces sujets.* » Elle renvoie la faute à la société, « *qui invisibilise ou maltraite généralement ces sujets* ».

⁸⁸ Meugens (Pierre-Yves), « Madame 'le Directeur' : pourquoi ce sous-titre 'sexiste' dans notre Journal télévisé ? », in : RTBF.be, 19 novembre 2020, URL : https://www.rtbf.be/info/inside/detail_madame-le-directeur-pourquoi-ce-sous-titre-sexiste-dans-notre-journal-televise?id=10635191&utm_source=rtbfinfo&utm_campaign=social_share&utm_medium=twitter_share, consulté le 20 novembre 2020.

Du point de vue de l'utilisation du terme féminicide, il est préconisé au sein des Grenades et d'Axelle. Le chef de l'information de la RTBF a également émis comme consigne de relater tout ce qui est « *qualifié a priori de féminicide* », signale Julie Morelle. « *Même s'il y a une discussion autour de ça parce que la justice n'utilise pas le terme en tant que tel.* » Le mot est dès lors utilisé à l'antenne « *avec les précautions d'usage (...). Il faut bien faire attention à comment on l'utilise et à ne pas le mettre dans la bouche du parquet. La dernière fois que j'en ai parlé, j'ai dit des faits qui a priori font penser à un féminicide* ». Cette directive interroge tout de même l'ex-présentatrice du JT car la politique du journal télévisé est de ne pas traiter de faits divers sauf s'ils ont une portée sociétale importante. « *Donc on est toujours à la limite. Une femme qui est retrouvée morte chez elle et qui aurait été tuée par son mec bourré, en soi c'est un fait divers. Mais c'est vrai que la dimension c'est un homme qui tue une femme, ça arrive beaucoup trop souvent, on est dans un contexte où on estime que c'est pas suffisamment pris en charge par la police, etc. On est dans un contexte qui fait qu'il y a eu une politique à un moment donné de relater tous ces faits-là* », explique-t-elle. Les débats se poursuivent tout de même sur le sujet « *parce que quand on a comme possibilité en tant que journaliste d'aller uniquement sur place filmer une façade de maison, d'interviewer deux voisins qui disent 'oh ben il avait l'air gentil' (...) et quand le parquet ne s'exprime pas, n'utilise pas le terme féminicide... Ben voilà, moi ça me pose encore régulièrement question. Est-ce que dans ce cas-là, il faut le faire ?* »

Chez BX1, la politique est également d'utiliser le terme féminicide. « *On a eu une petite réflexion aussi à ce niveau-là parce qu'en soi, ça n'existe pas dans le code pénal. Mais nous, on était pour le fait de l'utiliser quand on pouvait. Quand on estimait que c'était un féminicide, on le disait et il n'y a aucun problème là-dedans, de le dire en chapeau ou dans nos articles, en titre...* », détaille Camille Tang-Quynh. Cette réflexion s'est faite « *naturellement* » : à un moment donné, une présentatrice a posé la question au rédacteur en chef qui a accepté qu'elle dise féminicide. Le Soir, quant à lui, n'a pas mené de réflexion spécifique sur la question.

6.7. Conclusion

Si l'agence de presse Belga ne s'est pas penchée sur la question du genre, elle semble ne pas mener régulièrement de réflexion sur sa manière de travailler, ce qui fruste plusieurs journalistes interrogés. S'y ajoute une méconnaissance de ce que recouvre la notion de genre, le rédacteur en chef adjoint jugeant qu'il ne s'agit pas d'un sujet propice aux dépêches mais plutôt aux reportages, ce qui ne fait pas partie des tâches de Belga. Pourtant, l'agence de presse n'échappe pas au mauvais

traitement médiatique des violences faites aux femmes pointé par l'étude précitée de Sarah Sepulchre. Si l'expression féminicide commence à être acceptée, « drame familial » continue à être utilisé, malgré les recommandations de l'AJP, d'ailleurs inconnues de la majorité de mes interviewé·es. Les journalistes ne semblent pas conscients des mécanismes qui se jouent derrière « drame familial », qui tend à dramatiser les violences relatées et à les minimiser. Drame familial renvoie aussi à la sphère privée, au cercle de la famille, et occulte dès lors qu'il s'agit d'un phénomène dû à une société patriarcale qui autorise les hommes à être violents envers les femmes. Si le rédacteur en chef adjoint estime qu'il n'existe aucun problème du point de vue du genre dans la production de l'agence, ce n'est pas l'avis de toutes, comme de la journaliste qui pointe un titre relatant qu'une secrétaire d'État bruxelloise fait un pas de côté en politique alors qu'elle prenait son congé de maternité. Camille Wernaers, journaliste aux Grenades et pour Axelle, me parle aussi, lors de notre entretien, d'une dépêche qui l'a particulièrement « *dérangée* ». Il s'agissait d'un article relatant une grève dans le secteur des crèches, écrit entièrement au masculin. « *Donc les travailleurs du secteur demandent, ils exigent. (...) Et quand tu prends les statistiques de l'État belge, elles sont à 96% de femmes. Donc pour 4% d'hommes, on a tout qui est masculin. Et ça par contre... ça a été repris sur la RTBF et j'étais hyper mal.* » Pour elle, « *on ne colle plus à la réalité du secteur. (...) Et là pour le coup, ce sont vraiment essentiellement des femmes et même potentiellement que les conditions de travail dans lesquelles elles travaillent, c'est parce que c'est massivement un métier féminin justement. Donc en plus, quand on parle de grève par rapport à leurs conditions de travail, il y a vraiment un lien* ». Sylvie Debras le constatait déjà en 2003 : la femme est considérée comme une déviance à la norme. « N'importe quel quotidien respectable peut ainsi publier un article entier sur le travail à temps partiel sans que le mot 'femme' n'apparaisse, alors que les rangs des employé·es à temps partiel sont composés presque uniquement de femmes, qu'elles l'aient choisi ou non. Le masculin, c'est le standard, au point que l'on précise encore que telle entreprise emploie tant d'ouvriers... dont tant de femmes. Ou que tel accident a fait deux morts dont une femme.⁸⁹ »

Je relève par ailleurs un essentialisme dans la vision du journalisme. Autant le rédacteur en chef adjoint, que le newsmanager et un autre journaliste interviewé - tous des hommes - ont évoqué en des termes très généraux ce que devrait être un journaliste : à la chasse aux discriminations, tenant à cœur des valeurs d'universalisme, ayant suivi suffisamment d'études pour éviter de stigmatiser...

⁸⁹ Debras (S.), *Lectrices au quotidien*, p. 30.

Ce dernier point peut paraître étonnant, vu que l'accès à la profession n'est pas protégé. Force est de constater toutefois que chez Belga, la très grande majorité des journalistes, si pas l'entièreté de la rédaction, a suivi des études supérieures. Mais lors de celles-ci, le genre est rarement abordé. J'ai moi-même suivi des études à l'Université libre de Bruxelles où cette question n'a jamais été évoquée. Camille Wernaers, qui a fait ses études dans la même université, témoigne de la même expérience : « *J'ai eu des cours de philosophie, j'ai eu des cours de psychologie, j'ai eu des cours de droit, j'ai eu des cours d'économie, hyper poussés, parce qu'on estime qu'il faut avoir une bonne culture générale. Mais j'ai jamais rien eu sur le genre, j'ai jamais rien eu sur les inégalités. Personne ne m'a formée à ça.* » Aucun atelier n'a jamais été organisé non plus chez Belga sur la question, comment dès lors préjuger que les journalistes sont suffisamment armés pour traiter de ces sujets et pour éviter de stigmatiser dans toute dépêche ? Au vu des diverses études de l'AJP, notamment sur la situation des femmes journalistes, ou de révélations telles que la Ligue du Lol⁹⁰ ou les stéréotypes auxquels font face les femmes journalistes sportives⁹¹, comment penser que les journalistes vont « naturellement » à la chasse aux discriminations ? Ce discours révèle un aveuglement par rapport à ces enjeux, qui entrave le lancement d'une réflexion éditoriale de l'agence que ce soit sur sa manière de travailler, sur les sujets qu'elle décide de traiter ou sur le vocabulaire qu'elle encourage à utiliser.

Toutes les journalistes ont d'ailleurs soulevé qu'il ne fallait pas attendre que le management s'empare de la question mais que l'initiative devait venir de la rédaction. Ils et elles ne justifiaient pas cela en estimant que c'était leur rôle mais en pointant que le management ne bougerait pas et que pour faire avancer les choses, il fallait dès lors prendre le taureau par les cornes. Belga dormirait, serait en retard sur les débats de société et serait constamment en train de rattraper son retard : telle est l'image que les journalistes ont de leur rédaction.

Un autre discours revenu dans la bouche d'un newsmanager de Belga mais qui fait aussi écho à l'expérience vécue par Julie Huon au Soir est la volonté de laisser toute liberté aux journalistes.

⁹⁰ Groupe de journalistes en France qui s'étaient réunis sur Facebook et sont accusés de cyberharcèlement. Sénecat (Adrien), Durand (Anne-Aël), « Ligue du LOL : cinq questions pour comprendre l'affaire et ses enjeux », in : *lemonde.fr*, février 2019, URL : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/02/12/ligue-du-lol-cinq-questions-pour-comprendre-l-affaire-et-ses-enjeux_5422639_4355770.html, consulté le 9 juillet 2021.

⁹¹ Je me réfère au documentaire de Marie Portolano « Je ne suis pas une salope, je suis une journaliste » sur les violences sexistes dans le milieu du journalisme sportif. Corbin (Anaïs), « 'Je ne suis pas une salope, je suis une journaliste' : ce que dit le documentaire de Marie Portolano sur les médias sportifs », in : *rtbf.be*, 22 mars 2021, URL : https://www.rtbf.be/info/medias/detail_je-ne-suis-pas-une-salope-je-suis-une-journaliste-ce-que-dit-le-documentaire-de-marie-portolano-sur-les-medias-sportifs?id=10724980, consulté le 9 juillet 2021.

Les consignes font peur, il ne faut surtout pas entraver la liberté d'expression - et de style pour ceux travaillant au Soir. En 2003, Sylvie Debras résumait en ces termes cette attitude des rédactions en chef : « Vous pourriez peut-être arrêter de présenter les femmes comme de séduisantes idiotes congénitales, comme des proies offertes aux violeurs et autres assassins des séries télévisées et autres films à grande diffusion, comme des morceaux de viande affriolante et dénudée destinés à faire vendre, comme les dindons des farces graveleuses des humoristes aux heures de grande écoute... Mais vous ferez bien comme vous voudrez, puisque votre liberté d'expression prime.⁹² » Ce discours tranche aussi avec celui tenu par plusieurs personnes interviewées, en demande au contraire de directives claires et de consignes - tant qu'elles sont précises et que l'on justifie leur imposition.

7. L'écriture inclusive

7.1. « Moche », « illisible », le point médian rejeté

Lorsque j'évoquais l'écriture inclusive dans mes entretiens, la première chose qui venait à l'esprit de mes interlocutrices était le point médian. Comme souvent, cette manière d'écrire était réduite à ce seul signe graphique. Seule une personne a dit qu'elle n'était pas gênée par ce point médian, sans toutefois le défendre ardemment. Cette membre de la rédaction est en outre venue me trouver quelques semaines après l'entretien pour m'expliquer que finalement, elle n'était pas convaincue par ce signe, qui alourdirait le texte et qu'il y aurait moyen d'être inclusif sans l'utiliser.

Force est de constater que le point médian cristallise les tensions. « *Il y a deux semaines, en lisant un rapport de l'Institut pour l'égalité des femmes et des hommes, j'ai été horrifiée parce qu'ils utilisaient l'écriture inclusive. J'ai dû relire chaque phrase deux fois. Deux fois. Je trouve que ça rend le texte totalement illisible, vraiment. Et tu perds ton temps à écrire comme ça, tu fais perdre son temps au lecteur finalement, qui doit tout lire deux fois* », s'enflamme une journaliste. Un interviewé estime d'ailleurs que « *le combat de l'écriture inclusive s'affaiblit quand il s'accroche à ce point suspendu* ». Pour cette personne, le point médian « *est devenu un symbole de ceux qui s'opposent à des modifications, à une évolution de la langue et donc c'est devenu une faiblesse du combat de l'écriture inclusive* ». A ses yeux, le point médian n'a pas un grand avenir et « *va plutôt être écarté comment étant un obstacle pour des avancées* ».

⁹² Debras (S.), *Lectrices au quotidien*, p. 171.

L'argument de l'esthétisme est également souvent revenu, plusieurs personnes interviewées trouvant cette écriture « moche ». Une personne a aussi avancé son opposition au point médian car « *c'est illisible pour plein de gens. Enfin, c'est illisible pour toutes les personnes qui ont des difficultés de lecture en fait. Donc les dyslexiques* ». Ce signe est « *discriminatoire et exclut pas mal de gens qui ne savent pas le lire* », ajoute-t-elle, poursuivant qu'elle ne voit « *pas l'intérêt de rendre un truc plus ouvert envers les femmes si t'exclus tous les dyslexiques et les mal lettrés* ». Elle est rejointe par un autre journaliste, qui avance « *le problème, qui est vraiment objectif, de la compréhension à la lecture pour les personnes qui sont par exemple dyslexiques* ».

Une personne interviewée défend qu'il existe d'autres manières de rendre l'écriture inclusive, plaçant sa préférence dans le dédoublement des termes, avec le féminin en premier. « *Il y a aussi moyen, quand t'as un groupe de quatre femmes et un homme, de dire elles et pas ils, en estimant que c'est pas le masculin qui l'emporte mais la majorité.* » Pour une autre, le point médian mais aussi le dédoublement des termes « *gênent à la lecture (...). Chaque fois mettre (...) tous et toutes, je trouve qu'en termes de lecture, (...) voilà, il y a quelque chose qui ne va pas avec le format* ».

Les autres méthodes de l'écriture inclusive trouvent ainsi plus grâce aux yeux des journalistes de Belga et sur le principe même, beaucoup se positionnent en faveur d'une écriture plus inclusive. « *C'est très bien l'écriture inclusive parce que je pense que c'est par la langue que tu changes la façon de penser des gens.* » Plusieurs glissent que leur opposition est peut-être due à une question d'habitude. « *Ou alors je dis que ça gêne parce qu'on n'est pas à habitués à ça et que si tous les médias commençaient à le faire, ça deviendrait une habitude. Mais là, en l'état, c'est... ouais, on n'est pas encore prêt.* »

De manière générale, j'ai senti lors de mes entretiens que la majorité de mes interlocuteurices ne connaissait pas bien les mécanismes de l'écriture inclusive, ce qu'elle recouvrait et s'interrogeait sur son efficacité. « *Parce que tu sais, tu l'apprends dès que t'es petit, que le masculin l'emporte mais ça veut pas dire qu'il y a pas de femmes dans un groupe... (...) Tu sais toujours qu'au pluriel, ben oui, c'est toujours le masculin pluriel qui l'emporte mais tu sais qu'il y a peut-être des femmes dedans. Alors, je comprends bien l'argument qui pourrait dire que ces femmes sont invisibilisées parce que tu ne le vois pas dans le texte mais tu le comprends, c'est implicite.* » Cette journaliste s'étonne lorsque je lui expose les travaux d'Eliane Viennot, déjà détaillés dans ce travail. « *Ça, je savais pas, ça pourrait être un argument qui change véritablement ta vision des choses* » de savoir que la langue a été masculinisée. « *L'écriture que j'ai toujours utilisée, ça a été élaboré finalement*

au détriment des femmes. Et alors là, comme tu te sens particulièrement choquée par ce genre de truc, alors tu es plus favorable », poursuit-elle.

Plusieurs personnes sont en demande d'informations : une journaliste, qui trouve l'écriture inclusive « *gênante à la lecture* », ne s'oppose pas à son imposition mais il faudrait lui expliquer « *pourquoi, comment et alors on le fait* ». Un homme souhaite qu'on lui explique l'importance de l'écriture inclusive, désirant « *voir historiquement comment ça a été conçu et qu'est-ce que ça pourrait apporter de passer en inclusive* ». Il admet également que sa méconnaissance est peut-être due au fait qu'il est un homme. « *Est-ce que c'est parce que je suis un homme (...) et que ça me touche moins ? C'est fort probable que si j'étais une femme, c'est un combat que je prendrais plus à bras le corps. Dans ma position de, on va dire de dominant (rires), c'est pas quelque chose que je mettrais en place à court terme mais je suis ouvert à la question.* »

L'importance d'une homogénéité de la production de Belga est à diverses reprises mise en avant dans ce débat : les dépêches doivent continuer à être rédigées dans un style identique. Presque tous les journalistes interrogés se disent en demande de règles claires si l'agence de presse devait adopter une communication épicienne. Un newsmanager qualifie de « *danger* » « *l'utilisation d'un vocabulaire qui irait un peu dans tous les sens* », même s'il se positionne en faveur d'une liberté de choix laissée aux journalistes. Un seul journaliste, celui qui se dit rétif aux consignes, a tenu un autre discours, estimant que cette homogénéité n'existe de toute façon pas. « *Chacun écrit dans un style particulier et on peut dire que... Enfin, on est bien conscients qu'il y en a qui écrivent mieux que d'autres. Surtout qu'il y en a qui écrivent moins bien que d'autres. Ça, c'est une réalité qui est très gênante, me semble-t-il, que certains écrivent mal. Ça n'a jamais posé problème à la hiérarchie, semble-t-il.* »

7.2. Et les autres méthodes d'écriture inclusive ?

Sur les autres manières d'adopter une écriture inclusive, un journaliste se dit en faveur des périphrases⁹³ ou des accords de proximité. « *On sait que l'écriture moyenâgeuse par exemple utilisait beaucoup les accords de proximité. (...) Tout ça nécessite encore énormément d'évolutions dans la société parce que l'écriture est quelque chose qui est très ancré chez les personnes et elle est ancrée de manière normative.* » Pour lui, « *il faut accepter une plus grande tolérance syntaxique et même parfois orthographique. Je pense que là, Belga peut avoir un rôle à jouer si elle cesse de s'en tenir à une écriture Académie française, normative, etc.* ». Un

⁹³ Dire par exemple « les personnes employées par Belga » plutôt que « les employés de Belga »

newsmanager se positionne aussi en faveur « d'autres solutions », faisant reposer cette responsabilité sur les épaules des journalistes. *« Ce sont les journalistes, dans leur individualité, qui peuvent amener ça à travers le choix du vocabulaire. Moi, j'ai aucun souci à ce qu'on amène un vocabulaire autre que celui (...) du vieux français de François Ier ou de l'Académie française qui est effectivement très masculiniste. (...) On va pas changer du jour au lendemain, je pense, toute la conjugaison et la grammaire dans nos dépêches mais petit à petit, il y a des choses qui sont possibles dès maintenant, dès aujourd'hui. »*

Concernant les moyens d'obtenir une écriture journalistique sans stéréotypes, la féminisation des titres et fonctions remporte les faveurs de toutes. Certain·es la pratiquent déjà, le rédacteur en chef adjoint dit que ça ne l'a « jamais dérangé ». La situation se complique lorsqu'on aborde la question des néologismes. Si un newsmanager pense qu'il serait possible de les utiliser, considérant que « c'est avant tout une question d'habitude », sa position semble unique. Deux journalistes s'affirment réellement contre l'utilisation de ces expressions. *« J'aime pas ça du tout. Ceux, pour moi, c'est horrible. Non, non, mais t'imagines lire un livre comme ça ? Mais je le jette à la poubelle. Non, non, non (rires). Non, ça, j'aime vraiment pas du tout. »* Pour une autre, il « faut arrêter d'amochoer le français ». Elle considère que « c'est vraiment de la fainéantise de faire ça. La langue française, elle est superbe, tu peux en faire à peu près ce que tu veux avec les mots qui existent et la grammaire, enfin tu peux jouer avec. On a de la chance, on a vraiment une super belle langue et elle est faite pour pouvoir mettre le féminin et le masculin sur un pied d'égalité, ou en mettre un devant l'autre (...). C'est vraiment cette paresse d'aller faire ceux ». Pour le rédacteur en chef adjoint, le problème est le même que le point médian : cela entrave la lisibilité. *« On n'est pas habitués à ça et donc forcément le cerveau, il doit décoder. Il doit décoder un peu comme quand t'es gamin et que tu fais des énigmes et que t'écris à l'envers dans un miroir, etc. C'est vraiment ça. Tu dois mouliner »* pour comprendre. *« Moi, j'ai l'impression que ça complique beaucoup les choses et (...) est-ce que c'est vraiment ça qui va faire évoluer le débat ? Je pose la question, j'ai pas la réponse. Mais je sais pas si le fait d'écrire comme ça va réellement réussir à atteindre l'objectif, c'est-à-dire à inclure tout le monde. »*

Si Belga devait débattre de l'opportunité d'adopter l'écriture inclusive, l'organe dans lequel cette discussion aurait lieu interroge. Plusieurs interviewé·es soulignent que Belga est une agence de presse bilingue et que cette réflexion ne concernerait a priori pas les néerlandophones. Or, le conseil de rédaction est un lieu bilingue. *« La réflexion sur le genre doit se faire de manière globale*

à la rédaction. Mais là par contre, c'est plutôt un terme de français donc cette réflexion-là, on devrait peut-être l'avoir côté francophone », souligne une journaliste.

7.3. Les médias clients vus comme un frein à l'adoption de l'écriture inclusive

Les responsables éditoriaux argumentent leur réticence au point médian surtout vis-à-vis des clients de Belga. « *A priori, je trouve que le point médian est assez difficile à utiliser pour nous, agence de presse, fournisseurs d'infos pour nos clients. Rien que, bêtement, je pense pour nos clients radio par exemple, qui utilisent nos dépêches, qui sont lues en journal parlé, c'est pas évident à la lecture* », explique un newsmanager. Le rédacteur en chef adjoint abonde, en soulignant que les médias n'ont pas toujours les systèmes rédactionnels qui reconnaissent ce signe graphique. « *Je trouve qu'en (termes de) lisibilité, c'est pas évident mais imagine une dépêche qui tombe avec des points, et des 'e' point 'es', en radio, c'est très compliqué à mon avis de lire ça directement à l'antenne, comme ils pourraient le faire avec une dépêche classique.* » Il pense que si Belga passait à l'écriture inclusive, « *ça va rester uniquement pour l'écrit* » car il imagine que l'audiovisuel conservera le masculin qui l'emporte.

Les chefs basent leur discours sur un précédent, car un média avait contacté Belga après la publication d'une dépêche comportant des points médians. « *Je me souviens d'avoir été approché notamment par un responsable de rédaction qui s'étonnait que tout d'un coup, on utilise le point médian dans quelques-unes de nos dépêches. Et voilà, disons que pour eux, c'était un souci* », raconte un newsmanager. « *C'était plus un problème, je dirais, de normes, par rapport à la manière dont nous, on écrit et nos clients écrivent. Et l'adéquation avec les systèmes rédactionnels. Que vraiment un problème d'accepter cette écriture* », enchérit le rédacteur en chef adjoint. A cette sollicitation, le newsmanager a répondu « *qu'il n'y avait pas eu de consignes d'évoluer de telle façon, que je pouvais comprendre les difficultés techniques par rapport à une telle évolution et que tant qu'il n'y avait pas de réflexion collective sur les nouvelles manières d'écrire, on en resterait à quelque chose de plus classique* ». Ce qui a abouti à un e-mail envoyé à l'ensemble de la rédaction, le 21 octobre 2020, demandant « *de bien vouloir rester à une écriture conventionnelle* » car aucune concertation n'avait encore eu lieu sur le sujet. « *Nous n'imaginons pas adopter l'écriture inclusive sans concertation à l'interne mais encore moins à l'externe* », écrivait le management dans ce courriel, invitant « *celles et ceux qui le souhaitent, de proposer ou entamer une réflexion* ».

A nouveau, l'écriture inclusive était réduite au point médian. Force est de constater que ce dernier enflamme les passions, une personne interviewée me disant avoir été « *énervée* » par le fait qu'une dépêche ait été écrite avec ce signe. « *Je comprends pas du tout la personne qui s'est permise du jour au lendemain de mettre des points médians dans une dépêche. (...) Enfin c'est important, on a un impact, on envoie notre dépêche à la Belgique entière, tu peux pas toi décider... ah ben moi, j'ai décidé que pneu, ça s'écrivait avec un x au bout (...). J'avais pas vu la dépêche et je me suis dit allez, c'est n'importe quoi. Et moi, je vais décider de mettre des majuscules à tous les noms communs comme en allemand.* » Ce qui semble avoir posé problème dans l'écriture de cette dépêche avec des points médians est l'absence de concertation, quoique cet argument puisse être mobilisé pour cacher une réelle opposition à cette manière d'écrire, la majorité des personnes interviewées étant contre ce signe graphique. Un journaliste pense « *que là, le client en question a peut-être été plus pris de court qu'autre chose. Et je crois que justement, c'est en n'informant pas en amont qu'on risque de (...) les refroidir encore plus et de les prendre de court. Et ça je pense, ils aimeraient pas du tout.* »

La nécessité d'avancer en cohésion avec les autres médias, clients et actionnaires, est fréquemment avancée. Seule une personne rejette cet argument. « *S'ils veulent, ils peuvent changer. On n'est pas toujours obligés de leur livrer du tout-cuit. Ils peuvent aussi faire leur boulot de journaliste et repasser derrière, changer si ça leur convient pas.* » Elle plaide aussi pour demander leur avis aux journalistes des rédactions, qui utilisent au quotidien les dépêches, et non aux directeurs et directrices des médias. Cette position semble cependant isolée, les autres personnes avec lesquelles je me suis entretenue insistant sur la nécessité de concertation et d'un accord, si pas de tous les clients mais du moins d'une majorité d'entre eux, pour passer à l'écriture inclusive. Toutes les personnes, y compris celle trouvant qu'il ne faut pas toujours livrer du « tout-cuit », pensent que si l'ensemble des médias refusent cette écriture, alors l'agence de presse ne pourra pas l'adopter. « *Je pense pas que Belga puisse dire je m'en fous, je le fais (...)* Je ne suis pas sûre qu'on puisse prendre la liberté de le faire en fait », s'interroge une journaliste. Le rédacteur en chef adjoint confirme : si tous les clients s'accordent sur le rejet de l'écriture inclusive, « *on ne le fait pas. Parce qu'on travaille pour les médias et les médias sont nos patrons. Donc si les médias sont pas d'accord, on peut pas aller à l'encontre de leur décision, sinon on va à l'encontre de gros problèmes* ». Un journaliste met toutefois en avant qu'il sera « *délicat* » pour les médias clients d'expliquer leur opposition. « *Ça va être intéressant d'avoir les arguments, les pour et les contre,*

mais si c'est une majorité de clients qui s'y opposent, oui, là Belga devra réfléchir je pense à deux fois à opérer cette transition. »

Comme lors des discussions sur la réflexion éditoriale générale sur le genre, les journalistes font preuve de réalisme : elles étaient conscients qu'elles devaient initier cette réflexion sans attendre une initiative du management, ici, elles sont conscients qu'il faudra avancer en collaboration avec les médias clients. *« Avant de creuser la question à Belga, c'est peut-être mieux d'en discuter avec les actionnaires et avec les clients pour savoir »,* souligne l'un d'eux. Avant de passer à une formation concrète, mieux vaut s'assurer que la clientèle approuve cette évolution. Si les clients refusent, *« on essaie de les convaincre »,* soutient un newsmanager, qui plaide pour une *« politique des petits pas. On met déjà en branle ce qui peut l'être et on continue sur d'autres terrains par rapport à d'autres réflexions »*. Il souligne qu'avec *« certains clients, ce sera plus difficile qu'avec d'autres. (...) Il y a plus de conservatisme chez certains que chez d'autres »*. Pour une journaliste, *« il faut pas prendre des combats impossibles, se concentrer sur les trucs où tu peux avoir un impact »*.

7.4. La responsabilité de Belga

Le rédacteur en chef adjoint tient un discours ambivalent sur le rôle de précurseuse que l'agence pourrait avoir. Tout d'abord, il dit qu'il ne croit *« pas que Belga doit être précurseur à ce niveau-là tant qu'il n'y a pas d'accord entre toutes les rédactions (...) ». Alors, peut-être pas toutes mais si au moins Le Soir et Sudpresse, ou la DH et La Libre commencent avec ça, on va devoir se réunir avec eux et leur dire voilà, maintenant, on a vu que vous étiez passés à l'écriture inclusive, il serait peut-être temps d'accorder nos violons »*. Toutefois, il précise ensuite que *« Belga pourrait être précurseur là-dessus mais Belga ne pourrait pas le faire de manière unilatérale. Si on veut être précurseur, on doit alors proposer aux autres médias notre vision de cette écriture inclusive »*.

Pour les journalistes, au contraire, en tant qu'agence de presse, Belga a la responsabilité de lancer le débat sur la question. Elles ne considèrent pas que l'agence doit l'imposer de manière unilatérale mais que c'est à elle de réunir les médias pour en discuter, sans attendre que d'autres décident de l'adopter. *« On a effectivement un rôle de 'guide' ou en tout cas de référence donc on pourrait engager la discussion là-dessus et montrer l'exemple, mais pas sans en avertir au préalable les actionnaires. »* Pour un autre membre de la rédaction, cette réflexion est très *« actuelle et en tant qu'agence de presse, on doit aussi montrer qu'on s'empare des enjeux, du moins qu'on réfléchit*

à ça et (...) qu'on est ancrés dans les débats de société. Je trouve que c'est notre rôle de montrer qu'on est investis de ces enjeux ».

Les journalistes semblent très conscient·es de l'impact que le langage peut avoir sur les représentations et les mentalités. « *Les mots façonnent ta manière d'appréhender le monde. Et donc, en tant que journaliste, on a cette responsabilité en tout cas de décrire correctement les situations* », avance une journaliste. Pour un newsmanager, « *la langue façonne notre culture, la société dans laquelle on vit. La langue, c'est la construction sociale, c'est ce qui régit aussi les rapports de force au sein de la société. C'est ce qui rend visibles ou invisibles certains groupes. Donc il y a une nécessité de bien maîtriser le vocabulaire notamment. Les termes choisis ne sont pas anodins* ». Une position partagée par le rédacteur en chef adjoint, qui rappelle que le but du journaliste est « *d'être le plus proche de la réalité, sans travestir les faits* ». Toutefois, il semble sceptique sur l'impact que peut avoir une écriture inclusive. D'un côté, il admet qu'un changement de nom, comme pour la Fef, qui est devenue la Fédération des étudiant·e·s, peut susciter un questionnement. « *À force de se poser des questions, ça crée une réflexion qui n'existait peut-être pas du tout avant. Donc c'est positif pour faire avancer les choses.* » D'un autre côté, il se demande si tout ceci ne va pas « *trop loin* ». « *Parfois je me dis, il faut pas prendre les gens pour plus bêtes qu'ils ne sont. (...) Est-ce que ce serait pas mieux, mais on le fait sûrement aussi, de donner des cours dans les écoles, par exemple dans le cadre du cours de citoyenneté ou de morale (...) et d'expliquer certaines choses à ce niveau-là ? Est-ce que ça n'a pas plus d'influence finalement que de rajouter un 'e' entre parenthèses ?* »

Concernant d'éventuelles résistances à l'imposition d'une écriture inclusive au sein de la rédaction, certain·es pensent qu'il n'existe pas d'obstacle idéologique tandis que d'autres considèrent qu'il y aura « *toujours des récalcitrants* » mais que cela ne doit pas empêcher d'avancer. Ces personnes sont réfractaires au changement de manière générale mais « *à force de driller, ça finirait par rentrer. Je pense que la majorité de la rédaction est flexible et ouverte à ce genre de réflexions* ». Pour un journaliste, « *on ne pourra jamais avoir toute une rédaction sur la même longueur d'ondes* » tandis que pour une autre, il « *y a toujours des gens qui râlent quand on change quelque chose donc... Voilà, tant que c'est justifié (...). Y a des gens qui râlent tout le temps pour tout. Faut pas se tracasser de ça. Alors, on change rien, jamais* ».

7.5. Et dans les autres médias ?

Julie Huon, du Soir, et Camille Wernaers (Grenades et Axelle) utilisent l'écriture inclusive dans leurs productions, selon des modalités différentes. Le magazine Axelle a ainsi décidé en 2016 d'opter pour cette écriture ou plutôt pour une « grammaire féministe » selon les termes que le média emploie⁹⁴. En annonçant ce choix, le magazine féministe belge souligne que la langue française « *véhicule de nombreuses représentations sexistes selon lesquelles le genre masculin, plus prestigieux et soi-disant 'universel', l'emporterait tout naturellement sur le genre féminin* » mais qu'elle est aussi « *un espace bouillonnant de résistances et d'alternatives, et ce depuis des siècles* ». Pour la rédaction du média, il faut arrêter de « masculiniser » la langue française. Le mensuel féministe décide dès lors d'opter pour une « *typographie incluante* », utilisant le point médian « *lorsque la racine du mot permet une déclinaison 'directe' du féminin et du masculin* » (combattant·es par exemple) et le slash pour les « *suffixes plus complexes* » (initiateurs/trices par exemple). Lorsque les femmes sont exclues d'un domaine, le mot n'est utilisé qu'au masculin (« pères fondateurs » des États-Unis par exemple), afin de visibiliser cette exclusion. Lorsque le mot ne concerne que des femmes, il est écrit au féminin. Le magazine opte aussi pour l'accord de proximité, qui institue l'accord de l'adjectif et/ou du participe passé en fonction du nom le plus proche. Le dédoublement des noms est préconisé et leur ordre d'apparition est déterminé par l'alphabet. Les formes féminines d'un mot sont privilégiées « *quitte à surprendre ou à heurter* ». Le magazine donne l'exemple de « peintresses ». Les règles ne sont pas appliquées aux citations à moins que la personne interviewée le souhaite. Elles ne sont pas vouées à demeurer inchangées et peuvent encore provoquer des débats. Preuve en est cet encart dans le magazine en septembre 2020⁹⁵, qui revient sur l'exemple des « propriétaires terriens ». En 2016, le magazine avait expliqué opter pour cette formule parce qu'il n'existait pas de « propriétaire terrienne ». Le processus de la grammaire féministe est lié à la connaissance de l'Histoire, souligne le magazine qui donne la parole à l'historienne Eliane Viennot. Celle-ci explique qu'il « *y avait des propriétaires terriennes, il y en a toujours eu partout où la propriété existait* ».

Camille Wernaers confie qu'au début, intégrer cette écriture a été difficile. « *Moi, je venais du Soir donc j'écrivais masculin, masculin, tout au masculin.* » Elle a finalement réussi à intégrer un

⁹⁴ La rédaction d'Axelle, « Vers une grammaire féministe dans votre magazine », in : [axellemag.be](https://www.axellemag.be/vers-grammaire-feministe-magazine/), décembre 2016, n°194, pp. 4-5, URL : <https://www.axellemag.be/vers-grammaire-feministe-magazine/>, consulté le 2 juin 2021.

⁹⁵ Laurent (Véronique), « Hold-up sur la 'querelle des femmes' ou comment les débats sur les inégalités ont été effacés de l'histoire », in : *Axelle*, septembre 2020, n°231, pp. 30-31.

langage non sexiste à sa plume. « *Petit à petit, j'ai trouvé une manière d'inclure l'écriture inclusive dans mon écriture (...) pour que ça soit fluide.* » Elle m'explique ainsi préférer doubler les termes car « *directeur point trice, moi ça m'a toujours un peu dérangée parce que du coup, le mot général qui reste, c'est directeur. Et directrice n'existe pas* ». Doubler n'est toutefois pas toujours possible en raison de la limite de signes imposée par le magazine imprimé. « *Si je double, je perds de la place pour exprimer d'autres choses, pour peut-être mettre la citation d'une femme qui est passionnante ou d'un expert qui est passionnante.* » La méthode dépend dès lors de la place qu'il lui reste. « *Il y a aussi par exemple les mots épiciens (...). Enfin, il y a moyen de trouver d'autres d'expressions (...) que tout le temps mettre ils et elles. Il y a vraiment moyen de faire autrement. 'Personne', par exemple, ça j'utilise beaucoup.* »

Aux Grenades, un aspect technique a imposé le dédoublement des termes : le point médian n'est pas lu par le lecteur pour personnes malvoyantes ou aveugles. « *Nous, on doit aussi être grand public* », souligne Camille Wernaers. « *On doit vraiment permettre à ces personnes-là de pouvoir lire, donc on a décidé qu'on allait utiliser plusieurs écritures inclusives parce qu'il n'y en a pas une figée.* » De temps en temps, un point final est utilisé, à la place du point médian. « *C'est vrai (que c'est) une typographie qui est déjà utilisée pour signifier la fin d'une phrase mais visiblement, les lecteurs pour personnes malvoyantes et aveugles ont moins de problème.* » Cette adoption de l'écriture inclusive a fait l'objet d'un « *questionnement* », au centre de tensions entre « *le grand public qui nous insulte* » et « *les militantes féministes qui nous demandent pourquoi on ne met pas de point médian* ».

Ni Axelle, ni les Grenades n'utilisent de néologismes tels que « *celleux* ». Pour Les Grenades, certaines chroniqueuses ont l'habitude de les utiliser et « *ça nous est arrivé deux fois de les laisser, ces néologismes. On a reçu des mails, et des mails et des mails, de personnes qui expliquaient qu'elles ne comprenaient pas, qu'elles n'arrivaient pas à lire. C'était pas très inclusif. Du coup, on a décidé que quand ça arrivait, ces néologismes-là, on double. (...) C'est visiblement plus compréhensible* », explique Camille Wernaers, qui ajoute que « *le but, c'est pas d'inclure les femmes pour exclure les personnes dyslexiques, les personnes malvoyantes* ».

Quant à l'oral, « *quand on parle, on double. (...) Même si on lit quelque chose où c'est un point médian, en fait on va lire tout le texte. On va pas dire directeur trice. On va dire directeur et directrice. Et donc ça implique un peu, de nouveau, de l'habitude* ». Pour elle, si Belga décidait d'utiliser le point médian, cela ne poserait pas forcément de gros problèmes aux journalistes

audiovisuels car « *les dépêches qui sont lues à la radio, elles sont un tout petit peu retravaillées. Il y a des annotations qui sont faites, des points qui sont mis là où il faut faire une pause, etc. (...). Il y a des petites astuces, des petites stratégies à mettre en place mais pour moi, c'est pareil qu'avoir une phrase de six lignes où je vais jamais pouvoir respirer parce que c'est à l'écrit* » et puis devoir aménager ce paragraphe une fois à l'oral.

A la RTBF, Julie Morelle explique avoir initié une réflexion, il y a un an et demi ou deux ans, concernant la féminisation des fonctions, dans un but de cohérence. « *C'est vrai que ça me chipotait un peu par exemple de voir tantôt auteure, auteur sans e, autrice. Et je me disais : 'est-ce qu'il y a pas moyen de formaliser un petit peu les choses ?'.* » La recommandation pour l'oral a été de se baser sur le lexique de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de doubler autant que possible. La présentatrice ignorait ce qu'il en était pour le web. Un article du 5 mars 2021⁹⁶ peut cependant nous éclairer : il est rédigé à la suite d'un commentaire négatif sous une publication Facebook de la RTBF utilisant le point médian. Le journaliste web explique avoir utilisé ce signe graphique parce que c'était plus court, qu'il adhère à l'écriture inclusive et aussi parce que c'était sur le réseau social Facebook. Le responsable adjoint du site d'information de la RTBF souligne que le web du média public n'a pas tranché et qu'en « *attendant, on ne l'utilise pas* ». Le directeur adjoint de l'information à la RTBF ajoute qu'il « *n'y a pas de consigne ni de demande* ». L'apparition ponctuelle de points médians est expliquée par le fait qu'il existe beaucoup de productions et rédacteur·ices, et que certain·es pensent que le point médian convient. Il existe par contre une consigne pour doubler les termes « *quand ça n'alourdit pas le récit* ».

Julie Morelle, elle, rejette justement l'argument de l'alourdissement, estimant que « *la précision est plus importante* ». Elle souligne aussi qu'il existe des cas plus pertinents : « *quand on parle des soignants et des soignantes, des infirmiers et des infirmières (...). Quand on dit les participants ou les manifestants, pfff, voilà, ça me semble évident quand on voit à l'image qu'il y a des hommes, des femmes, et par simplicité, je ne précise pas à chaque fois* ». Des discussions informelles, individuelles, ont parfois lieu sur certains termes comme « *chauffeuse, cafetière, ce genre de termes qui sont un peu 'rigolos' quand on les féminise. Forcément, parfois, on essaie de trouver*

⁹⁶ Carton (Ambroise), « Pour ou contre l'écriture inclusive ? La question qui divise les auteur·e·s de nos articles et posts Facebook », in : *rtbf.be*, 5 mars 2021, URL : https://www.rtbf.be/info/article/detail_pour-ou-contre-l-ecriture-inclusive-la-question-qui-divise-les-auteur-e-s-de-nos-articles-et-posts-facebook?id=10711300&fbclid=IwAR1851U953FED8u8OQLXBcmp0LK1Gzdhy3-oAtl2DeGOd1cNnHnqJ3eDr2w, consulté le 5 mars 2021.

une formule qui soit plus adéquate. C'est plus facile de dire patronne de café que cafetière par exemple, pour éviter que ça prête soit à confusion, soit que ça laisse le champ justement à des réflexions de gens qui disent que ce serait ridicule. Autant le faire de manière consensuelle ».

Concernant le passage de Belga à l'écriture inclusive, Julie Morelle *« pense que ce serait pas mal »*. Comme présentatrice du JT, elle utilisait beaucoup les dépêches Belga, notamment pour ses lancements et juge que ce ne serait pas dérangeant qu'il y ait des points médians. *« Je pense pas que ce soit si compliqué à comprendre (...). A priori, les journalistes ont quand même tous un niveau de lecture et d'éducation suffisant pour décrypter ça assez rapidement »*, juge-t-elle. *« Après bien sûr, moi je vais pas parler comme ça (...) mais ça me permettra peut-être en tout cas d'y être attentive. (S'il) y a quelque chose qui arrive dans l'urgence (et que) c'est écrit en écriture inclusive »*, la présentatrice fera d'autant plus attention à doubler, à *« dire par exemple les auditeurs, les auditrices. Les manifestants, les manifestantes »*. Elle considère que, dans le chef de Belga, le point médian est le moyen le plus simple *« parce que c'est le plus visible »*. Cela forcerait chacun et chacune à y réfléchir *« et à du coup faire un choix conscient de 'je le dis comme ça' ou 'je le dis pas comme ça'. Libre à celui qui a pas envie de l'appliquer... Mais au moins il l'aura à l'esprit (...) Ce sera un vrai choix conscient »*.

Au Soir, Julie Huon utilise l'écriture inclusive, avec un point final et non médian, qui n'est pas reconnu par le logiciel d'écriture du quotidien. Cependant, il s'agit d'un choix personnel et non collectif à la rédaction. Elle m'a exposé beaucoup de résistances à l'adoption d'une écriture plus inclusive au Soir. Si la réflexion sur une meilleure représentation des femmes avait été menée sans trop d'opposition - si ce n'est cette histoire de « guerre des sexes » déjà exposée -, changer la manière d'écrire semble plus difficile. Par exemple, des membres de la rédaction étaient contre la féminisation des noms de métiers. *« C'est trop bizarre. Parce que moi, je me suis dit mais c'est la base en fait. C'est que le début de tout le reste. Attendez ce qui va arriver. Moi, j'étais dans l'inclusive, l'accord de proximité (...). Et donc on nous a dit oh lala, la féminisation, on va pas commencer (...). On s'est dit oh putain, là, y a du boulot. »* La journaliste avait du mal à exposer les arguments des réfractaires à cette féminisation, si ce n'est qu'ils se moquaient, mettant en avant des mots tels qu'entraîneuse ou chienne qui poseraient problème. Rien n'a donc été décidé au niveau collectif, le rédacteur en chef restant sur sa position de laisser une liberté de style aux journalistes. Il a aussi été proposé d'encourager les mots épiciènes mais à nouveau, un mur s'est érigé. Un journaliste a réagi en disant qu'il devait déjà *« penser à plein de trucs et ça va altérer*

notre style. Les gens les plus réfractaires disaient : 'on va nous obliger à écrire des choses' », confie Julie Huon.

Concernant le point, si la journaliste au service Culture l'utilise dans ses articles, le rédacteur en chef l'a lui rejeté. « *Il aimait pas. Il a dit 'ouais c'est moche, c'est illisible, nos lecteurs aiment pas'. Et c'est vrai que c'est pas top mais en même temps, c'est une habitude de l'œil* », estime-t-elle. « *L'écriture inclusive, c'est pas parfait, il y a quelque chose de pas très lisible, parce qu'il y a ce point au milieu et tout. Mais jusqu'à présent, c'est ce qu'on a inventé de mieux.* » Le point final est laissé dans les productions de Julie Huon mais parfois, en fonction du relecteur ou de l'urgence, il peut être remplacé par un slash. « *J'ai vu que d'autres collègues le faisaient aussi, donc voilà (...) y a pas de règles. Chacun fait ce qu'il veut.* » La journaliste dédouble également, avec toujours cette contrainte d'un nombre maximum de signes. Elle avait aussi proposé l'accord de proximité, qu'elle trouvait plus doux et logique, ajoutant que « *quand on dit tous les garçons et les filles sont beaux* », ça lui « *fait mal à l'oreille* ». Mais le rédacteur en chef lui a rétorqué que « *non, c'est comme ça qu'on dit, le masculin l'emporte et tout. (...) Ça, il a refusé mais catégoriquement* ».

Pour Julie Huon, les réfractaires sont des personnes très attachées à la langue « *mais si tu parles aux linguistes, la plupart adorent quand la langue change, qu'elle évolue, qu'elle soit pas morte* ». Elle plaide pour que Belga passe à l'inclusif, « *tout le monde, je pense, verrait en tout cas un gros changement et se dirait 'oh merde, ils y sont passés'.* (...) *Ça déclencherait des choses. Les autres suivraient* ». Elle pense que certaines personnes à la rédaction du Soir « *se foutaient un peu de la gueule des filles et d'où va le monde. Mais il y aurait pas de levée de boucliers* ». Elle ajoute : « *Et évidemment, on corrigerait pas. Un Belga tel quel, personne repasserait pour effacer les points, ça c'est sûr et certain* ». Pour elle, corriger ou être contre, « *c'est vraiment rétrograde. C'est vraiment un acte sexiste d'effacer* ». Elle considère qu'il n'y a pas d'opposition à ce qu'on parle autant d'hommes que de femmes mais que c'est plutôt une discussion linguistique. Elle met en avant que certains « *n'aiment pas les parenthèses. Y a des gens qui n'aiment pas les incises, y a des gens qui n'aiment pas les trois petits points. Personnellement, j'aime pas les points d'exclamation* ». Pour autant, ces signes continuent d'être utilisés par d'autres personnes. « *On devrait passer au-dessus, vraiment.* » La journaliste estime que les médias ont une responsabilité dans ce débat, au vu de la liberté d'expression et de langage qui leur est laissée. Pour elle, « *il faut essayer* » et ne « *pas être rabique* » si certain·es journalistes ne l'appliquent pas à la lettre, même

si elle se dit en demande d'une cohérence de la part de Belga si l'agence décidait d'adopter l'écriture inclusive. Le flou dans lequel règne la rédaction du Soir, s'il l'arrange, n'est pas idéal, selon elle. Ce serait *« une beaucoup plus grande innovation et une plus grande amélioration des choses que, par exemple, Belga décide : 'nous, on met le point médian dorénavant'. Je trouverais ça magnifique »*.

Du côté de BX1, la réflexion semble en être au même point que chez Belga, c'est-à-dire qu'un journaliste a, une fois, utilisé le point médian dans un titre. Le rédacteur en chef lui a par après dit qu'il n'aurait pas dû car il n'y avait pas eu de consultation et que lui-même n'avait pas validé cette écriture, en tout cas pour le journal de 18h00. Une réflexion avait été annoncée sur le sujet mais *« on attend toujours »*, explique Camille Tang Quynh. Ce journaliste, qui avait opté pour le point médian, tient en réalité une émission, intitulée « Autrement », dans laquelle *« il met de l'écriture inclusive, aussi oralement. Donc il dit 'ielles' et des trucs comme ça. Même dans ses sujets, (...) il dit les Bruxellois et les Bruxelloises (...). Donc lui, il essaie vraiment d'inculquer ça mais c'est totalement personnel »*. Camille explique avoir découvert grâce à ce journaliste que l'écriture inclusive pouvait aussi s'appliquer au langage oral. *« Equigénérer tout, je ne voyais pas ça comme de l'écriture inclusive et lui, il m'a dit si, si, c'est de l'écriture inclusive, mais orale. »* Si cette pratique passe dans l'émission « Autrement », pour le journal de 18h00, *« c'est un public beaucoup plus large que l'émission ciblée. Ça, on nous a dit : 'non, on ne fait pas encore'. Et pareil dans les articles »*. La journaliste ne pense pas que le média local bruxellois pourrait être précurseur en adoptant l'écriture inclusive mais *« si tous les médias commencent à le faire, (BX1) ne va pas faire blocage, (...) on va suivre le mouvement »*.

Elle ne considère pas qu'il s'agisse de son combat mais Camille *« adhère »* à l'écriture inclusive, qui ne la dérange pas. *« C'est vrai qu'au début, ça peut surprendre au premier mot, puis après ben... c'est pas non plus dans toutes les phrases ! »*

Si Belga utilise le point médian, la journaliste croit *« que ça va fort choquer. Peut-être moins chez les jeunes, et ceux qui bossent sur le web, c'est les jeunes »*. Elle pense que ce serait une initiative intéressante, qui *« mettrait de la réflexion dans les rédactions »* étant donné que Belga *« a un pouvoir énorme sur les rédactions »* avec des sites, dont celui de BX1, qui reprennent automatiquement certaines dépêches. *« On n'a pas spécialement de contrôle là-dessus. Imaginons même que (les journalistes de BX1) ne veulent pas d'écriture inclusive mais que ça apparaisse quand même dans le fil automatique, on ne va pas commencer à recorriger tout parce qu'on a*

déjà assez de boulot. » Pour la journaliste, opter pour l'écriture inclusive est un choix militant mais pas incompatible avec l'exercice du journalisme. « Certes, c'est militant mais pour l'égalité (...). Et en soi, qu'on traite d'un sujet ou de l'autre en écriture inclusive, ça ne va pas changer le fond du sujet. Pour moi, ça peut totalement correspondre avec le journalisme parce que, qu'on lise un article en écriture inclusive ou sans écriture inclusive, le fond sera pareil. »

7.6. Conclusion

A l'image des débats dans la société, la discussion sur l'écriture inclusive se focalise sur le point médian également dans les médias. Ce signe graphique, utilisé pour marquer de manière visible que l'on s'adresse aux femmes comme aux hommes, cristallise les tensions. Les arguments sont essentiellement de l'ordre esthétique mais certaines personnes affichent une réflexion plus en profondeur, rejetant le point médian car elles estiment qu'il finit par exclure - les personnes dyslexiques, aveugles ou malvoyantes notamment. Si l'on pourrait rétorquer que les difficultés de lecture de ces personnes n'avaient pas ému grand monde jusqu'à présent, une écriture inclusive ne peut aboutir à l'exclusion d'une partie de la population. Dans une perspective intersectionnelle⁹⁷, ces difficultés doivent être prises en compte. Des études devraient vérifier si le point médian exclut réellement les personnes dyslexiques et il devrait être examiné dans quelle mesure il est possible d'adapter les logiciels de lectures pour personnes malvoyantes.

Il ressort également de mes entretiens que les astuces permettant de rendre l'écriture plus inclusive mais qui ne sont pas visibles au premier regard remportent les faveurs de tous et toutes : la féminisation des noms, les termes épiciques notamment. Même pour la féminisation, les termes choisis sont ceux qui passent inaperçus, qui ne vont pas « choquer », comme auteure ou patronne de café. Être inclusif est acceptable tant que cela ne se voit pas. Lorsqu'il s'agit d'afficher plus clairement leur engagement, les journalistes reculent. Les néologismes tels que ceux ou ielles sont ainsi rejetés car ils ne seraient pas compréhensibles. Le même mécanisme s'applique pour le point médian. Plusieurs interviewé·es semblent toutefois conscient·es qu'il s'agit certainement d'une question d'habitude : l'œil exercé ne serait peut-être plus choqué par ces innovations. Je

⁹⁷ Ce concept, théorisé par le black feminism dans les années 1980, consiste à reconnaître l'existence d'une multiplicité de systèmes d'oppression et à les appréhender dans leur interaction, considérant que celle-ci produit et reproduit des inégalités sociales. Il s'agit d'intégrer les oppressions dues au sexe, à la classe, à la race (dans le sens sociologique du terme), le handicap, l'orientation sexuelle, la religion... Ou dans ce cas-ci aux difficultés de lecture ou handicap visuel. (Bilge (Sirma), « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », in : *Diogène*, 2009, n°225, pp. 70-88, URL : <https://www.cairn.info/revue-diogene-2009-1-page-70.htm>, consulté le 14 juillet 2021.) Pour approfondir le sujet, voir les productions de Kimberlé Crenshaw, bell hooks ou Elsa Dorlin.

retrouve aussi les arguments habituellement mobilisés par les opposant·es à un langage épïcène, comme celui de la priorité des luttes, alors que toutes semblent conscients de l'impact du langage sur les représentations mentales.

Un autre point intéressant à relever est la crainte exprimée par beaucoup de journalistes de Belga pour les médias audiovisuels si les dépêches devaient être écrites avec un point médian. Or, cette crainte n'apparaît pas dans mes entretiens avec les journalistes travaillant dans l'audiovisuel - RTBF ou BX1 - que j'ai interrogées. Ainsi, un journaliste de BX1 utilise déjà un langage épïcène dans son émission « Autrement » et Julie Morelle, désormais ex-présentatrice du JT, souligne faire attention à doubler les termes, disant par exemple « les enseignants et les enseignantes ». Elle juge aussi qu'une dépêche écrite avec des points médians serait tout à fait lisible pour elle et l'aiderait même à redoubler d'attention dans l'écriture de ses lancements. Camille Wernaers explique qu'à l'oral, son langage inclusif différera de l'écrit. Le point médian sera transformé en doublement des termes. Elle ne lira pas qu'au masculin, comme le présumait le rédacteur en chef adjoint.

Tout comme je relevais une mauvaise compréhension de la notion de genre, je note une méconnaissance du système de l'écriture inclusive. Plusieurs membres de la rédaction de Belga admettent ne pas bien connaître ce langage. Un journaliste et un newsmanager sont toutefois au courant des mécanismes de masculinisation opérés sur la langue française et lorsque ceux-ci sont expliqués aux journalistes, leurs positions évoluent également, ce qui laisse présager de l'impact qu'aurait une formation sur le sujet.

Si toutes et tous affichent une conscience accrue de l'importance des termes utilisés et de l'impact du langage sur les mentalités, franchir le pas d'une écriture inclusive semble plus difficile. Plusieurs personnes donnent la priorité à un travail de réflexion pour élargir les angles des sujets traités du point de vue du genre ou encore sur la manière dont elles les abordent, en appelant davantage de femmes pour leurs interviews par exemple. « *Je suis moins à cheval peut-être sur l'écriture* », confie une journaliste.

Il est également clair que l'agence Belga ne pourra imposer le point médian sans concertation avec ses clients, ne serait-ce que pour des considérations techniques. Elle pourrait toutefois franchir le pas sans ce signe graphique, sujet à discussion : féminiser tous les noms et fonctions, utiliser le féminin lorsqu'on écrit sur un secteur majoritairement féminin, doubler les termes, utiliser les accords de proximité et de majorité... Les techniques ne manquent pas pour rendre l'écriture journalistique moins discriminante et y inclure les groupes minorisés. Si une journaliste a confié

sa crainte d'être vue comme militante sur ce point, Camille Tang Quynh juge que l'écriture inclusive est militante mais pas incompatible avec le journalisme car cela contribue à davantage d'égalité. Il s'agit également d'une question de forme et non de fond : le sujet et son traitement resteront les mêmes. Sur cette question, on peut aussi s'inspirer d'Alice Coffin, qui explique qu'elle est « devenue une bonne journaliste en devenant activiste. J'ai pris la mesure de toutes les histoires que je ne lisais jamais dans la presse, de toutes les personnes que je ne voyais jamais à la télévision, grâce à l'activisme. Le militantisme est une excellente école du journalisme. Qu'on veuille à tout prix opposer les deux est un énième signe de la catastrophe journalistique⁹⁸ ». Pour la journaliste lesbienne française, son métier consiste à « repérer et écrire des bouts de réel que la plupart des gens n'ont pas le temps de voir ou formuler ». Or, pour écrire le réel, il faut utiliser les bons termes et ne pas invisibiliser une partie de la population.

8. Quelques pistes de solution

J'ai également demandé aux membres de l'agence de presse Belga leur avis sur deux initiatives mises en place en France : l'instauration de responsables éditoriales genre et la création d'une charte pour une écriture journalistique non sexiste.

8.1. Une responsable éditoriale genre

Lenaïg Bredoux assume depuis octobre 2020 le rôle de responsable éditoriale aux questions de genre chez Mediapart, premier média en France à implanter ce genre de poste⁹⁹. Son rôle est de coordonner le travail des journalistes et pigistes sur « les discriminations de genre, la révolution féministe et les violences faites aux femmes ». L'objectif est de « veiller de manière transversale à ce que le journal soit inclusif dans son traitement éditorial et dans son fonctionnement interne », ainsi qu'à ne pas invisibiliser les femmes dans la couverture de Mediapart.

L'idée vient des États-Unis, du New York Times plus précisément, où Jessica Bennet endosse cette fonction pour la première fois dans le monde en 2017¹⁰⁰. Il s'agit dans ce cas de créer une fonction de spécialiste des questions de genre, pour les traiter de façon transversale.

⁹⁸ Coffin (A.), *Le génie lesbien*, pp. 46-47.

⁹⁹ Le blog de la rédaction de Mediapart, « En cette rentrée, la rédaction de Mediapart se renforce », in : *Mediapart*, 1 octobre 2020, URL : <https://blogs.mediapart.fr/la-redaction-de-mediapart/blog/011020/en-cette-rentree-la-redaction-de-mediapart-se-renforce>, consulté le 2 octobre 2020.

¹⁰⁰ Cherid (Margot), « Le New York Times crée un poste de 'gender editor' », in : *Cheek Magazine*, 11 octobre 2017, URL : <https://www.lesinrocks.com/cheek/new-york-times-gender-editor-jessica-bennett-312561-11-10-2017/>, consulté le 31 mai 2021.

En France, outre Mediapart, l'agence de presse AFP¹⁰¹ mène aussi une réflexion sur ses pratiques journalistiques. Pauline Talagrand, spécialisée dans les questions de police, et Aurélia End, reportrice dans le domaine de la justice, sont chargées de cette mission. « Un·e gender editor ne doit pas être un contrôle a posteriori, mais l'on doit intervenir en amont et en aval », explique la première au magazine féministe Cheek. « Il s'agit de bien parler des choses, de créer le débat dans les rédactions et d'offrir une représentation qui ne souffre pas de clichés, d'erreurs et de sous-représentation », insiste-t-elle. Pour ces responsables éditoriales, cette fonction doit être provisoire, le temps d'aboutir à des pratiques non-sexistes. « Quand on a créé ce poste, on savait qu'il ne devrait même pas exister, tout comme les 'race editors'. La couverture des questions de genre devrait exister dans chaque section des journaux, mais les institutions ont parfois besoin d'aide quand il s'agit de parler des femmes, des personnes LGBTQ, d'une minorité raciale... », déclare Jessica Bennett.

Cette fonction a presque toujours suscité de la perplexité auprès de mes interviewé·es travaillant chez Belga, demandant davantage de précisions sur les missions qui incombent à cette fonction. Une fois quelques points éclaircis, notamment qu'il s'agit avant tout d'un rôle de sensibilisation, qui intervient en amont, et non a posteriori, comme pour censurer certains termes, les avis étaient plutôt favorables envers cette initiative. Plusieurs ont vu ce « gender editor » comme une personne de référence sur le sujet, à laquelle s'adresser lorsque le ou la journaliste a des interrogations. « *Ce serait pas mal d'avoir des personnes de référence qui lisent un peu la littérature là-dessus, les articles qui sortent, qui soient un peu à la pointe.* » Ce ou cette responsable pallierait un manque de connaissances des chef·fes « *qui ne peuvent pas tout connaître* ». Ce besoin d'un ou une référent·e est évoqué à plusieurs reprises, une personne interrogée se dit notamment séduite car cette responsable éditoriale genre agirait comme un rappel de porter en permanence des lunettes genre. « *Le fait qu'il y ait une personne instituée, ça donne un repère aussi tous les jours pour que les journalistes aient ce sujet à l'esprit lorsqu'ils rédigent.* »

Je ressens une frustration vis-à-vis d'un manque de spécialisation des journalistes et une nouvelle fois, une impression que Belga est en retard sur les enjeux de société. « *On attend toujours un peu*

¹⁰¹ Le Feuvre (Delphine), « Les gender editor arrivent dans les médias français », in : *Cheek Magazine*, 22 janvier 2021, URL : <https://www.lesinrocks.com/cheek/gender-editors-medias-francais-sexisme-308549-22-01-2021/>, consulté le 31 mai 2021.

que le train passe et puis dix ans après, derrière, on arrive en disant ah ben si on faisait ça ? Ben oui, tout le monde le fait depuis dix ans (rires). »

Pour une journaliste, lancer la discussion sur la mise en place d'une telle fonction permettrait *« déjà de voir comment les collègues réagissent »*, craignant un fossé générationnel entre des jeunes plus ouverts et des plus âgés dont elle n'est pas sûre qu'ils *« vont comprendre où on veut venir »*. Ce ou cette gender editor apparaît comme une étape réaliste, pour permettre la mise en place de modifications plus profondes.

Si elle considère que *« l'idée est bonne »*, une journaliste met toutefois en garde contre le pouvoir et la responsabilité qui incombent à cette fonction, préférant avoir deux gender editor élus. *« Avoir un pouvoir comme ça sur le contenu de ce qu'on envoie, ça nécessite d'avoir été choisi. Tu peux pas juste dire 'oh, moi, ça m'intéresse, je vais le faire' et puis te permettre de pas avoir la confiance des gens. »* Elle souligne aussi qu'un tel pouvoir sur le contenu s'accompagne de risques pour ces personnes élues responsables éditoriales genre.

Pour un autre, un gender editor interne peut être une *« option »* mais il préfère que l'éclairage provienne de l'extérieur, considérant cela comme *« plus efficace et convaincant »*. *« Je pense que si ça vient de collègues (...) qui nous 'tombent un peu dessus' en disant 'non ça, ça va pas, tu dois changer', peut-être que le collègue (...) à qui la remarque sera destinée (...) accordera moins de crédibilité que si c'est une personne extérieure qui a travaillé sur la question au quotidien et qui dit 'non mais ça, ça peut avoir des conséquences parce que ça, ça, ça'. »*

Du côté de la direction, le rédacteur en chef adjoint n'a *« pas l'impression qu'aujourd'hui, ce soit réellement nécessaire »* étant donné qu'à ses yeux, Belga traite *« très peu de sujets typiquement genre »*. *« Généralement, si on propose de faire quelque chose, c'est parce qu'on sait que ah oui, il y a un souci à ce niveau-là »*. Il ne s'agirait pas d'une *« priorité »*, toutefois il ne s'oppose pas à ce qu'une discussion sur le sujet soit lancée. *« On a toujours dit, en tant que responsables de la rédaction, qu'on invitait les journalistes à débattre, à proposer des sujets, à être proactifs. (...) Si quelqu'un estime que ça vaut la peine de le faire et qu'il faut éventuellement désigner quelqu'un... Oui. Why not »*. Il n'estime pas que cette fonction pourrait être chronophage et approuve l'idée d'avoir une personne de référence. Le newsmanager, quant à lui, pointe le fait que Belga est *« une petite rédaction »* et qu'il serait donc *« peut-être plus compliqué »* d'y dédier une personne responsable éditoriale genre qu'à l'AFP par exemple. *« Mais avoir un référent, oui, je crois que ce serait le bienvenu de la part de personnes qui ont une expertise plus affinée sur le sujet. »*

Évidemment, un référent qui serait là pour mobiliser la rédaction pour l'intérêt général, pas pour s'ériger en censeur. Il faudrait qu'il soit lui-même le garant de ce qui se fait au niveau de la réflexion globale dans la rédaction. »

8.2. Une charte pour écrire de manière non sexiste

J'ai aussi sondé mes entretenu·es à propos d'une initiative du quotidien régional français Ouest France, qui a mis en place en 2020 une charte pour écrire de manière non sexiste. Elle est issue de préconisations d'un groupe de travail du journal pour une juste place des femmes. L'initiative¹⁰² est partie d'un petit groupe de journalistes femmes du quotidien régional, s'offusquant auprès de leur rédaction en chef d'un article paru en juin 2018 dans les pages de leur média en faveur des « grid girls », ces hôtesse·s de circuits automobiles ou motocyclistes¹⁰³. Une dizaine de collègues mécontentes a dès lors envoyé un e-mail à la direction, qui a réagi « *le soir-même* », admettant qu'il fallait changer la manière de travailler, raconte Audrey Tamine, journaliste du quotidien. Se met alors en place en janvier 2019 un groupe de travail transversal et mixte. Un baromètre est réalisé, mesurant le nombre de femmes apparaissant en photographies, le nombre d'expertes interrogées, le nombre de femmes à la Une et le nombre de femmes qui signent un article d'opinion. Dans un premier temps, le nombre de femmes signataires a aussi été compté et « *puis, on s'est arrêtés car on voulait s'axer sur la politique éditoriale et pas sur la représentativité, qui est le combat des syndicats* ». Le groupe a travaillé pendant six mois et a abouti à des préconisations sur la féminisation des titres et fonctions, sur la manière de traiter les violences faites aux femmes et sur le traitement des concours de beauté. Un réseau interne sur l'égalité, la diversité et les violences faites aux femmes, regroupant des journalistes spécialisé·es sur ces sujets, est créé. Un annuaire interne d'expertes est aussi élaboré. Audrey Tamine ne fait état d'aucune résistance de la part de sa rédaction en chef qui leur a laissé « *les mains libres* ». Une fois les préconisations arrêtées, elles ont été présentées dans toutes les rédactions et services, ce qui a permis de répondre aux questions de journalistes et de « *dénouer des tensions* ». Selon la journaliste, les résistances ne sont qu'individuelles et se cristallisent surtout dans le sport. Il n'y a toutefois pas eu d'opposition franche ou de résistance structurelle.

¹⁰² Toutes ces explications se basent sur une discussion informelle que j'ai eue sur Facebook Messenger avec Audrey Tamine, journaliste chez Ouest-France, le 16 octobre 2020.

¹⁰³ Festor (Gilles), « Les 'grid girls' de la Formule 1 en colère contre les féministes », in : *Lefigaro.fr*, 2 février 2018, URL : <https://www.lefigaro.fr/le-scan-sport/2018/02/02/27001-20180202ARTFIG00197-les-grid-girls-de-la-formule-1-furieuses-contre-les-feministes.php>, consulté le 2 juin 2021.

Les avis sont plus mitigés à propos de cette charte que pour le gender editor auprès des membres de Belga. Ce qui peut déranger est son caractère obligatoire. Plusieurs personnes mettent aussi en avant que scruter la copie pour permettre la rédaction de cette charte prendrait trop de temps et qu'il est donc irréaliste d'envisager une telle étape. *« C'est idéal. Quand t'as le temps. Mais ça demande un travail de tapés de faire ça »*, réagit une journaliste. *« Soyons honnêtes, ça n'arrivera jamais chez Belga »* en raison du temps que cela prendrait. *« Le conseil d'administration ne verra jamais ça comme une priorité sur laquelle tu peux placer des journalistes aussi longtemps. »* Un autre ne considère pas que cette activité serait tellement chronophage et m'avait même proposé de lui-même, avant que l'on aborde cette initiative d'Ouest France, de réaliser un screening de la production de Belga. Un autre journaliste, lui, considère que ça prendrait *« du temps, de l'énergie et des équivalents temps plein. Et on a déjà une charge de travail énorme »*. Pour lui, ce serait possible si des subsides étaient accordés pour ce travail mais *« sinon, tu vas encore ajouter de la charge de travail sur les journalistes et (...) ils feront moins bien leur métier »*.

Les deux hommes journalistes s'interrogent quant au caractère obligatoire de cette charte. *« Je pense que si les journalistes se rendent compte, enfin si on leur met le nez dessus ou dedans, en disant 'regardez, ça, c'est pas terrible parce que ça, ça, ça', je crois qu'il y aurait même pas besoin de caractère obligatoire. Parce que là, les journalistes seront convaincus »* et seront d'accord de modifier leurs pratiques, se rendant compte que certaines peuvent *« provoquer des dégâts »*. Le second se dit, lui, opposé aux consignes car, comme je l'ai déjà évoqué, il estime que les journalistes y sont *« naturellement réfractaires »*.

Deux journalistes mettent en avant que des guides existent pour d'autres thématiques, notamment judiciaire. *« Ce serait bien d'avoir une charte ici, effectivement. Un document auquel se référer. Qu'on nous dise quel terme utiliser plutôt qu'un autre. Comme on le fait avec le judiciaire. »* Pour cette personne, l'imposition de la charte est nécessaire pour qu'ensuite cela devienne *« des automatismes »*. A nouveau, il est souligné qu'il ne *« faut pas spécialement attendre que ça vienne des newsmanagers ou de la hiérarchie »*, l'initiative devrait partir des journalistes pour créer *« un groupe de réflexion sur ce sujet-là, qui mette en place une charte. Je pense que ce serait bien accueilli »*. Une autre journaliste abonde : *« Je pense que l'initiative, elle doit venir de là en fait. Elle doit venir d'un petit groupe de journalistes (...) sans rien imposer »*. Pour elle, il faut *« bien présenter ça dans un langage qui peut en tout cas convaincre ceux qui pourraient être réfractaires »*. Elle considère que l'exemple d'Ouest France peut amener à convaincre de l'utilité

de la démarche, tout comme le fait que l'AFP ait mis en place deux responsables éditoriales genre. *« Les chefs qui sont un peu réfractaires au changement, je pense que c'est parce qu'ils n'ont pas envie (...) de sauter le pas avant tout le monde. Ce sont pas des gens qui ont envie de prendre des initiatives. Mais du coup, si on s'inspire de ce qui a été fait ailleurs, de médias de référence, si on leur parle de l'AFP qui a fait ça, là ils vont se dire mais mince, on est les derniers. Et là, ça va changer quelque chose chez eux. »*

Pour le newsmanager, *« tout ce qui peut amener une évolution favorable est le bienvenu »*. A ses yeux, cette réflexion devrait se faire au conseil de rédaction *« ou alors à défaut lui-même peut charger un groupe de travail de se pencher là-dessus »*. Pour lui, *« ce sont des thématiques qui sont transversales »*. Le fait que l'agence soit bicommunautaire ne serait pas ici un obstacle à une réflexion commune - contrairement à celle sur l'écriture inclusive - car *« ce sont des sujets universalistes (...) ». Au contraire, ce serait même plus riche d'avoir des réflexions avec deux cultures au sein de la rédaction (...) parce qu'il y a peut-être deux approches, d'un côté ou de l'autre, auxquelles on n'aura peut-être pas forcément pensé en face. Donc c'est plus riche »*. Ce point n'a pas été abordé avec le rédacteur en chef adjoint.

9. Conclusion

L'agence Belga ne mène pas de réflexions éditoriales dans une perspective de genre et ne réfléchit pas à ses pratiques de manière générale. Une absence de réflexivité et de recul expliquée par les membres de la rédaction par l'organisation du travail : la variété des horaires empêche les discussions et le manque de spécialisation des journalistes implique un manque de connaissances des enjeux liés au genre. L'absence d'initiatives de la part du management a également été évoquée comme un obstacle à une réflexion et à des débats au sein de l'agence : pour modifier les pratiques, les journalistes sont bien conscient·es qu'il leur revient de lancer la discussion. La prise en compte du genre dans les pratiques éditoriales semble entravée par un aveuglement et un manque de prise de conscience des enjeux de société. La production de Belga ne poserait aucun problème aux yeux de sa direction éditoriale et les journalistes prêteraient toutes une attention particulière à ne pas discriminer. Des constats largement réfutés par les impressions des membres de la rédaction et d'autres médias, ainsi que par des recherches plus générales sur les pratiques médiatiques.

Concernant l'écriture inclusive, les résistances sont plus idéologiques : si toutes et tous se disent en faveur de plus d'inclusion des groupes minorisés dans la langue, cela ne peut se faire que de manière invisible. Dès que l'inclusion est affichée, marquée, elle est rejetée. Le rejet de l'écriture inclusive s'explique par les mêmes mécanismes que pour l'absence de réflexion générale : les chef·fes attendent que ce soient les journalistes qui prennent la main. Dans l'e-mail interdisant l'utilisation de points médians, ielles invitent ceux et celles qui le souhaitent à saisir les organes compétents, c'est-à-dire le conseil de rédaction, pour lancer la réflexion. Dix mois se sont passés sans que rien ne change. Si la volonté de la concertation est à saluer, des changements concertés étant toujours plus efficaces, l'absence de prise d'initiatives de la part du management donne plutôt l'impression que le sujet ne l'intéresse pas. Les chef·fes ne s'opposeront pas à des discussions... mais ne s'avancent jamais pour l'étape suivante, les actions. Cet attentisme empêche Belga de jouer son rôle exemplatif pour les autres médias alors même que toutes les membres de la rédaction ont conscience de leur influence, non seulement sur les pratiques des autres médias mais aussi sur la société.

En conclusion, le terreau pour mener une réflexion sur les pratiques de l'agence de presse Belga, sa manière d'écrire comprise, existe mais une crainte subsiste au sein des journalistes qu'elle en reste au stade de la discussion. Il appartient au management de donner une réelle impulsion s'il souhaite prendre à bras le corps les enjeux de société et moderniser son fonctionnement.

10. Bibliographie

10.1. Monographies

Bereni (Laure), Chauvin (Sébastien), Jaunait (Alexandre), Revillard (Anne), *Introduction aux études sur le genre*, Éditions De Boeck Supérieur, coll. Ouvertures politiques, 2012.

Bourdieu (Pierre), *La domination masculine*, Éditions Seuil, coll. Liber, 1998.

Coffin (Alice), *Le génie lesbien*, Paris, Éditions Grasset, 2020.

Debras (Sylvie), *Lectrices au quotidien*, Paris, Éditions L'Harmattan, coll. Communication et Civilisation, 2003.

Mackiewicz (Marie-Pierre) (coord.), *Praticien et chercheur : parcours dans le champ social*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2001.

Viennot (Eliane), *Non, le masculin ne l'emporte pas sur le féminin !*, Éditions iXe, 2017 (2014).

10.2. Articles scientifiques

Bilge (Sirma), « Théorisations féministes de l'intersectionnalité », in : *Diogène*, 2009, n°225, pp. 70-88, URL : <https://www.cairn.info/revue-diogene-2009-1-page-70.htm>, consulté le 14 juillet 2021.

Broustau (Nadège), Jeanne-Pettier (Valérie), Le Cam (Florence), Henrique Pereira (Fabio), « L'entretien de recherche avec des journalistes. Propos introductifs », in : *Sur le journalisme, About journalism, Sobre jornalismo*, septembre 2012, vol. 1, n° 1, URL : <http://www.surlejournisme.kinghost.net/rev/index.php/slj/article/view/16>, consulté le 16 février 2021.

Abbou (Julie), Arnold (Aron), Candea (Maria), Marignier (Noémie), « Qui a peur de l'écriture inclusive ? Entre délire eschatologique et peur d'émasculatation : Entretien », in : *Semen*, 2018, pp. 133-151, URL : <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01779800/document>, consulté le 16 octobre 2020.

Brauer (Markus), Landry (Michaël), « Un ministre peut-il tomber enceinte ? L'impact du générique masculin sur les représentations mentales », in : *L'année psychologique*, 2008, vol. 108, n°2, pp. 243-272, URL : https://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_2008_num_108_2_30971, consulté le 11 novembre 2020.

Chatard (Armand), Guimont (Serge), Martinot (Delphine), « Impact de la féminisation lexicale des professions sur l'auto-efficacité des élèves : une remise en cause de l'universalisme masculin ? », in : *L'année psychologique*, 2005, vol. 105, n°2, pp. 249-272, URL :

https://www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_2005_num_105_2_29694, consulté le 11 novembre 2020.

Clair (Isabelle), « Faire du terrain en féministe », in : *Actes de la recherche en sciences sociales*, 2016, n°213, pp. 66-83, URL : <https://www.cairn.info/revue-actes-de-la-recherche-en-sciences-sociales-2016-3-page-66.htm>, consulté le 7 décembre 2020.

De Saint-Martin (Claire), « Implication et surimplication du praticien-chercheur », in : *Fractal : Revista de Psicologia*, 2013, vol. 25, n°3, URL : http://www.scielo.br/scielo.php?script=sci_arttext&pid=S1984-02922013000300004&lng=fr&tlng=fr, consulté le 3 décembre 2020.

Debras (Sylvie), « Lectrices oubliées au quotidien », in : *Réseaux*, 2003, n°120, pp. 175-204, URL : <https://www.cairn.info/revue-reseaux1-2003-4-page-175.htm>, consulté le 3 décembre 2020.

De Lavergne (Catherine), « La posture du praticien-chercheur : un analyseur de l'évolution de la recherche qualitative », in : *Recherches qualitatives*, 2007, hors-série n°3, pp. 28-43, URL : https://www.researchgate.net/publication/312384260_La_posture_du_praticien-chercheur_un_analyseur_de_l'evolution_de_la_recherche_qualitative, consulté le 26 décembre 2020.

Gesto (Noelia), Gygas (Pascal), « Féminisation et lourdeur de texte », in : *L'année psychologique*, 2007, vol. 107, n°2, pp. 239-255, URL : www.persee.fr/doc/psy_0003-5033_2007_num_107_2_30996, consulté le 11 novembre 2020.

Julliard (Virginie), « Pour une intégration du genre par les sciences de l'information et de la communication », in : *Questions de communication*, 2009, n°16, pp. 191-210, URL : <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/356>, consulté le 21 septembre 2020.

Kohn (Ruth Canter), « L'observation chez le chercheur et le praticien », in : *Revue française de pédagogie*, 1984, vol. 68, pp. 104-117, URL : https://www.persee.fr/doc/rfp_0556-7807_1984_num_68_1_1569, consulté le 26 décembre 2020.

Lapassade (Georges), « Observation participante », in : Barus-Michel (Jacqueline) et al., *Vocabulaire de psychosociologie. Références et positions*, ERES, Questions de société, 2016, URL : <https://www.cairn.info/vocabulaire-de-psychosociologie---page-392.htm>, consulté le 3 novembre 2020.

Neveu (Erik), « Le genre du journalisme. Des ambivalences de la féminisation d'une profession », in : *Politix*, 2000, vol. 13, n°51, pp. 179-212, URL : https://www.persee.fr/doc/polix_0295-2319_2000_num_13_51_1109, consulté le 3 décembre 2020.

Olivier de Sardan (Jean-Pierre), « Le 'je' méthodologique. Implication et explication dans l'enquête de terrain », in : *Revue française de sociologie*, 2000, n°41-3, pp. 417-445, URL : https://www.persee.fr/doc/rfsoc_0035-2969_2000_num_41_3_5289, consulté le 3 décembre 2020.

Perraut Soliveres (Anne), « Praticien-chercheur, un nouvel espace de connaissance », in : *Infirmières, le savoir de la nuit*, Presses Universitaires de France, coll. Partage du savoir, 2001, pp. 193-286, URL : <https://www.cairn.info/infirmieres-la-savoir-de-la-nuit--9782130522522.htm>, consulté le 26 décembre 2020.

Scott (Joan), Varikas (Eléni), « Genre : une catégorie utile d'analyse historique », in : *Les Cahiers du GRIF*, 1988, n°37-38, pp. 125-153, URL : http://www.persee.fr/doc/grif_0770-6081_1988_num_37_1_1759, consulté le 28 décembre 2020.

Scott (Joan), « Le genre : une catégorie d'analyse toujours utile ? », in : *Diogène*, 2009, n°225, pp. 5-14, URL : <https://www.cairn.info/revue-diogene-2009-1-page-5.htm>, consulté le 28 décembre 2020.

10.3. Articles de périodique

Association des journalistes professionnels, « Les chiffres indicatifs, pas impératifs », in : *Journalistes*, avril 2021, n°235, p. 3.

Kaufer (Irène), « Et puis quoi encore ? », in : *Axelle*, décembre 2020, n°234, p. 5.

Laurent (Véronique), « Hold-up sur la 'querelle des femmes' ou comment les débats sur les inégalités ont été effacés de l'histoire », in : *Axelle*, septembre 2020, n°231, pp. 30-31.

10.4. Articles en ligne

Académie française, « Déclaration de l'Académie française sur l'écriture dite 'inclusive' », in : *academie-francaise.fr*, 26 octobre 2017, URL : <https://www.academie-francaise.fr/actualites/declaration-de-lacademie-francaise-sur-lecriture-dite-inclusive>, consulté le 11 novembre 2020.

« **Belga fête ses 100 ans aujourd'hui : des racines solides pour un avenir prospère** », in : *mynewsdesk.com*, 20 août 2020, URL : https://www.mynewsdesk.com/fr_be/belga/news/belga-

[fete-ses-100-ans-aujourd'hui-des-racines-solides-pour-un-avenir-prospere-408868](#), consulté le 23 mai 2021.

Belga, « Voici 100 ans, l'agence de presse Belga diffusait ses premières dépêches », in : *levif.be*, URL : <https://www.levif.be/actualite/belgique/voici-100-ans-l-agence-de-presse-belga-diffusait-ses-premieres-depeches/article-belga-1374801.html>, consulté le 23 mai 2021.

Carton (Ambroise), « Pour ou contre l'écriture inclusive ? La question qui divise les auteur·e·s de nos articles et posts Facebook », in : *rtbf.be*, 5 mars 2021, URL : https://www.rtb.be/info/article/detail_pour-ou-contre-l-ecriture-inclusive-la-question-qui-divise-les-auteur-e-s-de-nos-articles-et-posts-facebook?id=10711300&fbclid=IwAR1851U953FED8u8OQLXBcmp0LK1Gzdhy3-oAtl2DeGOd1cNnHnqJ3eDr2w, consulté le 5 mars 2021.

Cherid (Margot), « Le New York Times crée un poste de 'gender editor' », in : *Cheek Magazine*, 11 octobre 2017, URL : <https://www.lesinrocks.com/cheek/new-york-times-gender-editor-jessica-bennett-312561-11-10-2017/>, consulté le 31 mai 2021.

Corbin (Anaïs), « 'Je ne suis pas une salope, je suis une journaliste' : ce que dit le documentaire de Marie Portolano sur les médias sportifs », in : *rtbf.be*, 22 mars 2021, URL : https://www.rtb.be/info/medias/detail_je-ne-suis-pas-une-salope-je-suis-une-journaliste-ce-que-dit-le-documentaire-de-marie-portolano-sur-les-medias-sportifs?id=10724980, consulté le 9 juillet 2021.

Dussert (Margaux), « L'agence qui a imposé l'écriture inclusive », in : *L'ADN*, URL : <https://www.ladn.eu/entreprises-innovantes/case-study/mots-cles-lagence-qui-a-impose-lecriture-inclusive/>, consulté le 17 juin 2021.

Hermant (Lucie), « Ismaël Saïdi: "‘Racisé’, c'est la pire insulte que vous puissiez me faire" », in : *Lesoir.be*, 6 février 2021, URL : <https://www.lesoir.be/353510/article/2021-02-06/ismael-saidi-racise-cest-la-pire-insulte-que-vous-puissiez-me-faire>, consulté le 31 mai 2021.

Festor (Gilles), « Les 'grid girls' de la Formule 1 en colère contre les féministes », in : *L'express.fr*, 2 février 2018, URL : <https://www.lefigaro.fr/le-scan-sport/2018/02/02/27001-20180202ARTFIG00197-les-grid-girls-de-la-formule-1-furieuses-contre-les-feministes.php>, consulté le 2 juin 2021.

La rédaction d’Axelle, « Vers une grammaire féministe dans votre magazine », in : *axellemag.be*, décembre 2016, n°194, pp.4-5, URL : <https://www.axellemag.be/vers-grammaire-feministe-magazine/>, consulté le 2 juin 2021.

Le blog de la rédaction de Mediapart, « En cette rentrée, la rédaction de Mediapart se renforce », in : *Mediapart*, 1 octobre 2020, URL : <https://blogs.mediapart.fr/la-redaction-de-mediapart/blog/011020/en-cette-rentree-la-redaction-de-mediapart-se-renforce>, consulté le 2 octobre 2020.

Le Feuvre (Delphine), « Les gender editor arrivent dans les médias français », in : *Cheek Magazine*, 22 janvier 2021, URL : <https://www.lesinrocks.com/cheek/gender-editors-medias-francais-sexisme-308549-22-01-2021/>, consulté le 31 mai 2021.

« **Les Grenades** », in : *rtbf.be*, URL : <https://www.rtbf.be/info/dossier/les-grenades>, consulté le 5 juillet 2021.

Meugens (Pierre-Yves), « Madame ‘le Directeur’ : pourquoi ce sous-titre ‘sexiste’ dans notre Journal télévisé ? », in : *rtbf.be*, 19 novembre 2020, URL : https://www.rtbf.be/info/inside/detail_madame-le-directeur-pourquoi-ce-sous-titre-sexiste-dans-notre-journal-telivise?id=10635191&utm_source=rtbfinfo&utm_campaign=social_share&utm_medium=twitter_share, consulté le 20 novembre 2020.

« **Que l’Académie tienne sa langue**, pas la nôtre », in : *revue-ballast.fr*, 28 novembre 2017, URL : <https://www.revue-ballast.fr/lacademie-tienne-langue/>, consulté le 11 novembre 2020.

RTS, « Démasculiniser la langue grâce au langage épïcène : interview de Pascal Gyga », in : *RTS.ch*, 19 juin 2019, URL : <https://www.rts.ch/play/tv/forum-video/video/demasculiniser-la-langue-grace-au-langage-epicene-interview-de-pascal-gygax?urn=urn:rts:video:10519253>, consulté le 3 novembre 2020.

Sénecat (Adrien), Durand (Anne-Aël), « Ligue du LOL : cinq questions pour comprendre l’affaire et ses enjeux », in : *lemonde.fr*, février 2019, URL : https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2019/02/12/ligue-du-lol-cinq-questions-pour-comprendre-l-affaire-et-ses-enjeux_5422639_4355770.html, consulté le 9 juillet 2021.

10.5. Autres

Association des journalistes professionnels, *Étude de la diversité et de l'égalité dans la presse quotidienne belge francophone*, mai 2015, URL : <http://www.ajp.be/telechargements/diversite/diversite2015.pdf>, consulté le 12 juin 2021.

Association des journalistes professionnels, « Les médias et les violences contre les femmes. Quel traitement journalistique ? Les recommandations aux journalistes », in : *ajp.be*, URL : <http://www.ajp.be/violencesfemmes-recommandations/>, consulté le 12 juin 2021.

Conseil supérieur de l'audiovisuel, *Baromètre de l'Égalité et de la Diversité 2019. Services radiophoniques*, 4 mars 2021, URL : https://www.csa.be/wp-content/uploads/2021/03/Barometre-programmes-2019_pour-publication_3.pdf, consulté le 4 mars 2021.

Conversation informelle sur la messagerie Messenger avec Audrey Tamine, journaliste pour le quotidien Ouest France, le 16 octobre 2020.

Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, *Guide pratique pour une communication publique sans stéréotype de sexe*, novembre 2015, URL : https://haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_guide_pratique_com_sans_stereo_vf_2015_11_05.pdf, consulté le 11 novembre 2020.

Lasserre (Audrey), « L'écriture 'inclusive' », in : *Épistémologies de la recherche en études de genre*, Cours donné dans le cadre du Master de spécialisation en études de genre en 2019.

Le Cam (Florence), Libert (Manon), Ménalque (Lise), *Être femme et journaliste en Belgique francophone*, ULB-LaPIJ-UMONS-AJP, 14 décembre 2018.

Moreau (Marie-Louise), Dister (Anne), *Mettre au féminin. Guide de féminisation des noms de métier, fonction, grade ou titre*, Fédération Wallonie-Bruxelles, 2014 (3^e édition).

Olivier (Angèle), « De nombreux obstacles se dressent sur le chemin des femmes journalistes », in : *Belga*, 14 décembre 2018.

Prenons la Une, *Les médias sont-ils prêts pour l'écriture inclusive ?* 5 mars 2018, URL : <https://prenons-la-une.tumblr.com/post/171563963151/les-m%C3%A9dias-sont-ils-pr%C3%AAts-pour-l%C3%A9criture>, consulté le 17 juin 2021.

Sepulchre (Sarah), **Thomas (Manon)**, sous la direction de Simonis (Marine) et Burnisso (Barbara), *La représentation des violences sexistes et intrafamiliales dans la presse écrite belge francophone*, Université catholique de Louvain, 2018.

Service général des lettres et du livre, *Pourquoi un décret visant à féminiser les noms de métiers* ?, URL : <http://www.lettresetlivre.cfwb.be/index.php?id=60>, consulté le 17 juin 2021.

Statuts rédactionnels Belga News Agency, disponibles sur l'intranet de l'agence de presse Belga, consultés le 6 août 2021.

11. Annexes

11.1. Les questions posées lors des entretiens

Les questions pour les journalistes de la rédaction de Belga :

- Comment évalues-tu la couverture de Belga des actualités liées au genre ? Qu'en penses-tu ?
- Une réflexion est-elle menée sur le sujet ? Existe-t-il des directives particulières pour traiter ce type d'actualités ?
- As-tu déjà assisté à une réflexion de la rédaction sur la couverture de Belga de ce genre de sujets ? Sur quoi portait-elle exactement ?
- As-tu déjà participé à une réflexion de la rédaction sur la couverture de Belga de ce genre de sujets ? Sur quoi portait-elle exactement ?
- Comment les réflexions éditoriales sont-elles menées chez Belga ?
- Que penses-tu des réflexions éditoriales menées par Belga ?
- Quelles réflexions mènes-tu sur ta manière d'écrire ?
- Comment traites-tu les actualités liées à l'égalité entre les femmes et les hommes ?
- Ouest France a mis en place une charte obligatoire pour écrire de manière non sexiste, que penses-tu de cette idée ?
- Pour mettre en place cette charte, les journalistes ont effectué des mesures, comme le nombre de femmes sur les photos ou le nombre d'expertes interrogées. Qu'en penses-tu ? Serait-ce un exercice auquel Belga pourrait s'essayer ?
- Plusieurs médias français, et notamment l'AFP, ont mis en place un 'gender editor', soit un ou une responsable éditoriale aux questions de genre, qu'en penses-tu ? Ce gender editor interroge les pratiques journalistiques, intervient en amont.
- Que penses-tu de l'écriture inclusive ?
- Es-tu souvent confronté·e à l'écriture inclusive dans ton travail quotidien ?
- Utilises-tu l'écriture inclusive ? Si demain, Belga décidait de passer à l'écriture inclusive, quelle serait ta réaction ? Quelle a été ta réaction face à l'e-mail interdisant son usage ?

Les questions posées au management de Belga :

- Comment le management envisage-t-il la couverture d'actualités liées au genre ? Des directives existent-elles ?
- Comment les réflexions éditoriales sont-elles menées chez Belga ?
- Quelle réflexion éditoriale est menée avec les clients de Belga ?
- Quelle attention porte le management de Belga sur les mots utilisés dans les dépêches ?
- Ouest France a mis en place une charte pour écrire de manière non sexiste, qu'en pense Belga ? Les journalistes ont mesuré le nombre de femmes en photos ou d'expertes interrogées par exemple, qu'en pense Belga ?
- Des médias français mettent en place un « gender editor », l'AFP l'a notamment fait, qu'en pense Belga ?
- Le management a envoyé une directive contre l'utilisation de l'écriture inclusive, qu'est-ce qui a suscité cette prise de position ? Comment Belga la justifie-t-elle ? Qu'est-ce qui empêche l'intégration de l'écriture inclusive chez Belga ?

Les questions posées aux membres d'autres médias que Belga :

- Dans le média pour lequel tu travailles, existe-t-il une réflexion particulière concernant la couverture d'actualités liées au genre ?
- Existe-t-il une sensibilisation de la rédaction sur la manière d'aborder des sujets liés au genre tels que les violences faites aux femmes, les actualités LGBTQI+... ?
- Essayez-vous d'avoir des lunettes genre pour tout sujet qui survient dans l'actualité ?
- Les médias ont-ils une responsabilité sociale en termes d'égalité entre femmes et hommes ?
- Constates-tu une évolution depuis Me Too ?
- Avez-vous des débats sur la manière de traiter des sujets liés au genre ?
- Avez-vous des débats sur certains termes ? Exemple : racisé, drame familial, Monsieur la directrice...
- Avez-vous déjà discuté de l'opportunité d'adopter l'écriture inclusive ?

- Seriez-vous prêt à l'adopter ? Sinon, quels obstacles ?
- Quelles sont les attentes de ton média par rapport à Belga ?
- La cohérence de style dans les dépêches Belga est-elle primordiale pour ta rédaction ?
- Si Belga décidait d'adopter l'écriture inclusive, qu'en penserais-tu ?